

LIVRET PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉTUDIANT

LICENCES

LEA ANGLAIS-ESPAGNOL CRÉTEIL

INSCRIPTIONS À LA FACULTÉ

Administrative : du 7 juillet au 30 septembre 2026
sur le site internet de l'UPEC



Pédagogique : du 7 au 18 septembre 2026
lors des réunions de rentrée indiquées sur le site llsh.u-pec.fr

Pour les inscriptions pédagogiques en régime dérogatoire rendez-vous au service de la scolarité
du lundi 12 au jeudi 15 octobre 2026

EMPLOI DU TEMPS

➔ <https://mon-edt.u-pec.fr/direct/>



PREMIER SEMESTRE

Début des cours : semaine du lundi 21 septembre 2026
Vacances de la Toussaint : du samedi 24 octobre au lundi 2 novembre 2026
Vacances de Noël : du samedi 19 décembre 2026 au lundi 4 janvier 2027
Période des examens : du lundi 4 au samedi 16 janvier 2027
(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

DEUXIÈME SEMESTRE

Début des cours : semaine du lundi 18 janvier 2027
Vacances d'hiver : du samedi 13 février au lundi 22 février 2027
Vacances de printemps : du samedi 12 avril au lundi 19 avril 2027
Période des examens : du lundi 26 avril au samedi 10 mai 2027
(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

VALIDATION DE L'ANNÉE

Jury 1ère session : semaine du 24 mai 2027
2ème session d'examens : du lundi 14 juin au samedi 26 juin 2027
Jury 2ème session : semaine du 28 juillet 2027

Sommaire

I Présentation de la faculté	II Organisation des études
III Présentation de la formation	IV Enseignements
V Scolarité	VI Université

PARTIE



PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ

Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

Présentation de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

L'équipe de direction

Directrice : Lucie Gournay doyen-llsh@u-pec.fr

Directeurs adjoints :

- moyens : Damien Zanone damien.zanone@u-pec.fr
- formations et vie étudiante : Marie-Madeleine Huchet et Elisabeth Vialle dir.formations-llsh@u-pec.fr
- recherche : Emmanuel Fureix fureix@u-pec.fr
- relations internationales : Laure Gallouët laure.gallouet@u-pec.fr

Responsable administrative :

Karine Bellance : ra-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 32

Secrétaire de direction : sec.direction-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 66 06

Scolarité et examens

Accueil

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i2 109

scola-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 79

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h.

Mercredi, Vendredi : 9 h 30 – 12 h

Les étudiants pourront y trouver :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalences internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les calendriers, résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

Relations internationales

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant votre départ.

Contact : Vincent RONACH

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i3 102

international-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 66 86

Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)

Sa mission est d'informer et d'orienter les étudiants dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi. Il est chargé de diffuser des offres de stages et d'emplois et accompagne les étudiants dans la signature des conventions. Il entretient des relations avec les acteurs socio-économiques et institutionnels de la région et développe des partenariats.

Site Mail des Mèches, MLRI, bureau 112 (1er étage)

baip-llsh@u-pec.fr

Départements de la Faculté

Selon la licence dans laquelle il est inscrit, chaque étudiant est rattaché à un département dirigé par une directrice ou un directeur et disposant d'un secrétariat pédagogique qu'il est possible de venir consulter pour tout renseignement. De nombreuses informations figurent sur les tableaux d'affichage de ces secrétariats et sur le site internet de la Faculté :

www.u-pec.fr > Faculté lettres, langues et sciences humaines

Les directrices et directeurs de départements

Département d'allemand

Denis BOUSCH : bousch@u-pec.fr

Département d'anglais

Guillaume MARCHE : gmarche@u-pec.fr

Marie OLIVIER : marie.olivier@u-pec.fr

Département de communication

Alexandre Borrell : alexandre.borrell@u-pec.fr

Département de géographie

Emmanuelle FAURE : emmanuelle.faure@u-pec.fr

Département d'histoire

Nicolas LAUBRY : nicolas.laubry@u-pec.fr

Département de langues romanes

Laura LEMA SILVA : laura.lemasilva@u-pec.fr

Département de lettres

Anne Raffarin : anne.raffarin@u-pec.fr

Département de philosophie

Martin Dumont : martin.dumont@u-pec.fr

Département de langues étrangères appliquées – site de Créteil

: direction.lea-creteil@u-pec.fr

Département de langues étrangères appliquées – site de Sénart

Francesco Sergi : francesco.sergi@u-pec.fr

Département de français langue étrangère

dep.fle-llsh@u-pec.fr

Vera DELORME : vera.delorme@u-pec.fr

Anne-Laure RIGEADE : anne-laure.rigeade@u-pec.fr

Les secrétariats pédagogiques de départements

Licence 1 (sauf LEA) et LANSAD

01 45 17 11 87 / 66 85

Bâtiment i2, bureau 112

Email : sec.lansad-llsh@u-pec.fr

LETTRES & PHILOSOPHIE

Secrétariat des départements lettres et philosophie (L2, L3 et Masters recherche)

Bâtiment i2, bureau 110

Email : sec.lettres-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 45 17 11 41

LLCER ANGLAIS et ESPAGNOL, mineure ALLEMAND

Secrétariat des départements d'Anglais, d'Allemand et de Langues Romanes (L2, L3 et Masters recherche)

Bâtiment i2, bureau 114

Email : sec.langues-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 45 17 11 82

LETTRES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA)

Secrétariat du département de LEA Créteil (L1, L2, L3 et Master)

Maison des langues et des relations internationales – Rez-de-chaussée, bureau 11

Email : sec.lea.creteil-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 82 69 48 67/66

Secrétariat du département de LEA Sénart (L1, L2, L3 et Master)

3e étage, bureau 303 bâtiment C

Email : sec.lea.senart-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 64 13 43 59

GÉOGRAPHIE

Secrétariat des départements d'histoire et géographie (L2, L3 et Masters recherche)

Bâtiment i2, bureau 116

Email : sec.geographie-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 45 17 10 91

HISTOIRE

Secrétariat des départements d'histoire et géographie (L2, L3 et Masters recherche)

Bâtiment i2, bureau 116

Email : sec.histoire-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 45 17 10 91

COMMUNICATION

Secrétariat du département de communication (parcours en Licence et Master)

Bâtiment i2, bureau 123

Email : pour toutes les questions concernant le parcours communication : parcourscom-llsh1@u-pec.fr ; pour le reste : sec.communication-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 45 17 11 83

PARTIE



ORGANISATION DES ÉTUDES

Cursus, services et accompagnement

Organisation des études

INSCRIPTIONS EN DEUX TEMPS

1er temps : inscriptions administratives

Sur le site de l'UPEC (www.u-pec.fr) ou auprès de la scolarité de la Faculté pour retirer un dossier d'inscription administrative.

Une fois vos droits d'inscription payés, la carte d'étudiant sera transmise par le SIOE (service d'inscription et d'organisation des études). C'est ce qui confère le statut d'étudiant de l'UPEC.

2e temps : inscriptions pédagogiques dans les cours magistraux et les groupes de TD

Les modalités de ces inscriptions seront transmises lors des réunions de rentrée qui auront lieu durant la première quinzaine de septembre. Les étudiants recevront une convocation par mail et devront se présenter à l'horaire indiqué.

Ces inscriptions permettent de choisir le parcours, les options, le régime de contrôle des connaissances et l'emploi du temps.

Les inscriptions pédagogiques sont obligatoires. Si les étudiants ne procèdent pas à ces inscriptions en temps et en heure, ils risquent de ne pas être affectés dans certains groupes car le nombre de places est limité.

Toutes les informations concernant les réunions de rentrée sont affichées sur le site Internet de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://llsh.u-pec.fr/>

L'inscription administrative et pédagogique à l'université est une condition obligatoire et réglementaire pour pouvoir se présenter à tout type de contrôle.

LES EXAMENS

À chaque fin de semestre, les calendriers d'examens seront disponibles sur le site web de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://llsh.u-pec.fr/> > Scolarité > Examens

Dispositifs numériques

Des outils numériques sont à disposition des étudiantes et des étudiants

Une fois leur inscription administrative effectuée, les étudiants doivent activer leur compte numérique.

Ce compte permettra d'accéder à l'espace personnel E-Campus mais aussi aux services numériques de l'UPEC : messagerie, espace de stockage et de partage de documents. Ce compte numérique est également nécessaire pour vous connecter aux ordinateurs des salles informatiques.

Pour activer votre compte numérique, voir les informations en ligne :

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques>

Consultez votre messagerie UPEC

Il est indispensable que vous consultiez régulièrement votre messagerie UPEC.

C'est cette adresse qui sera utilisée par les différents services administratifs de l'université, par la scolarité de l'UFR des Lettres Langues et Sciences Humaines et par vos secrétariats pédagogiques pour communiquer avec vous. C'est aussi au moyen de cette adresse que vos enseignants et enseignantes pourront vous contacter.

Les services numériques de l'UPEC

La plateforme E-Campus vous permet d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'université :

Vous pourrez y consulter notamment votre dossier administratif, vos contrats pédagogiques, trouver des offres de stages, emplois, jobs, consulter votre messagerie, consulter les catalogues de la bibliothèque universitaire.

<https://e-campus.u-pec.fr/>

Les dispositifs pédagogiques pour accéder aux supports de cours

Pour obtenir les supports de cours, réviser, approfondir ou revoir les notions abordées en cours, le cas échéant suivre des séances à distance, l'université et l'UFR LLSH mettent à la disposition des étudiantes et des étudiants :

- Une plate-forme pédagogique : Eprel (<https://eprel.u-pec.fr/>)

Vos enseignants et enseignantes vous pourront vous donner accès par ce biais à des éléments pédagogiques en rapport avec leur cours.

- Un environnement numérique : Office 365

Les étudiants inscrits à l'UPEC ont accès à office 365 et peuvent installer gratuitement à partir de l'espace office 365 la suite office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook...)

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/l-environnement-office-365>

Ce service donne également accès à un espace partagé « One Drive », permettant de stocker jusqu'à 1 To de données, mais aussi de partager des dossiers et des documents : traitement de texte, tableurs, diaporamas, vidéos.

Si vous étiez amené.e à suivre des enseignements hors de l'université

Outre la classe virtuelle disponible sur la plate-forme pédagogique Eprel, Teams (Office 365) permet de créer des « équipes » et de partager avec ce groupe des documents, de rendre des travaux, de communiquer au moyen de fils de conversation, de passer des appels audio ou vidéo, d'intégrer d'autres outils ou supports de la suite office 365 (planificateur pour la gestion de projet, diaporamas, tableurs, documents Word, etc.)

Vos enseignants pourront également vous proposer d'utiliser :

- Class Notebook sur Office 365

Il s'agit d'un bloc-notes partagé au moyen duquel les étudiants peuvent consulter des documents en ligne et travailler en mode collaboratif.

- Streams (office365)

Cette plate-forme de partage de séquences vidéo peut être utilisée pour mettre à disposition des captations de cours et des ressources vidéo.

- Des tutoriels vidéo ou interactifs

Des tutoriels sont disponibles pour comprendre les services d'Eprel, communiquer au moyen d'outils de visioconférence créer des supports de communication comme des diaporamas sonorisés, se saisir de l'outil office 365.

D'autres vous permettront de revoir le maniement d'outils bureautiques, de PAO, de développement Web ou de traitement de l'image :

<http://info-text.fr/infotext/bureautique/>

<http://info-text.fr/infotext/infographie/>

Parcours spécifiques d'aide à la réussite

Les étudiantes et étudiants qui ont suivi un cursus ne les préparant pas au mieux à suivre des études en Lettres, Langues et Sciences Humaines bénéficieront d'aménagements de type « renforcement » ou « propédeutique ».

Ce dispositif est obligatoire pour les étudiantes et étudiants qui ont été admis sur Parcoursup avec la mention « oui si 1 » (renforcement) ou « oui si 2 » (propédeutique) et qui ont nécessairement accepté cet aménagement lorsqu'ils ont validé la proposition sur Parcoursup.

PROPÉDEUTIQUE

Les étudiantes et étudiants admis en OUI SI 2 bénéficieront du dispositif « propédeutique ».

Le programme de la L1 est aménagé sur deux ans. La liste des enseignements à suivre pour chaque semestre sera communiquée au moment des réunions de rentrée et figurera sur le contrat pédagogique que les étudiants devront signer dans le courant du premier semestre.

S'y ajouteront des cours de renforcement en expression française et culture générale.

RENFORCEMENT

Les étudiantes et étudiants admis en OUI SI 1 bénéficieront du dispositif « renforcement ».

Ils et elles suivront des cours de renforcement en expression française et culture générale. Ces cours sont obligatoires et s'ajoutent aux enseignements de licence.

IMPORTANT

Les cours de renforcement sont obligatoires pour les Oui si 2 (propédeutique) et pour les Oui si 1 (renforcement).

L'inscription dans ces cours sera effectuée au début du premier semestre, sur convocation.

ATTENTION AU PLAGIAT !

Vos enseignants sont très vigilants vis-à-vis du plagiat : sous forme orale, lors d'un exposé, sous forme écrite, pour un devoir à la maison, voire en DST de contrôle continu et/ou en partiel lors des examens finaux.

Le plagiat compromet vos chances de réussite.

Le plagiat est inadmissible, quel que soit le niveau du cursus.

Les études universitaires obéissent à des règles déontologiques : respect de la propriété intellectuelle (voir l'article L335-2 ; lien ci-dessous*) et honnêteté. Il est essentiel de consulter des ouvrages critiques mais leur utilisation doit s'exercer selon des règles précises.

Voici en résumé quelques rappels utiles :

- Pour les travaux rendus dans le cadre du contrôle continu, tout emprunt d'idées doit être clairement signalé par l'étudiant, qu'il s'agisse d'un ouvrage critique (sous forme de livre) ou d'un site internet, quel qu'il soit (y compris Wikipédia). Pour un ouvrage, les références (auteur, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, date et page(s) de la citation ou des citations) devront être indiquées explicitement. Il en va de même pour tout emprunt sur le web qui devra mentionner le nom et l'adresse du site consulté (son auteur le cas échéant) et la date de consultation.
- Toute citation (même une seule phrase, voire seulement quelques mots) doit être clairement indiquée par des guillemets, et accompagnée d'une référence précise (entre parenthèses, ou mieux encore dans une note de bas de page) à l'auteur, à l'ouvrage, au site, selon les cas (voir ci-dessus).
- Même reformulée, une citation doit être clairement signalée par l'étudiant qui montrera qu'il s'agit d'un emprunt dans les conditions évoquées ci-dessus.

Depuis 2009, la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines dispose d'un logiciel anti-plagiat. Tout travail plagié entraînera une procédure disciplinaire.

* www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006279172&cidTexte=LEGITEXT000006069414

Outils d'intelligence artificielle :

L'utilisation de robots d'intelligence artificielle tels que Chat GPT pour la rédaction de travaux donnant lieu à une évaluation est formellement interdite, sauf mention contraire de vos enseignants et enseignantes.

Description des enseignements de Licences

Licence 1

Expression française :

Vous suivez un cours d'expression française pendant toute la L1 : quelle que soit votre discipline, la qualité de l'expression française constitue une condition essentielle pour réussir vos études dans une Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines - et même au-delà. En effet, la recherche de stage et d'emploi ainsi que l'exercice de tout métier demandent cette maîtrise linguistique. Afin d'assurer la continuité pédagogique de cet enseignement, la correction de l'orthographe et de la grammaire (syntaxe, ponctuation, etc.) sera prise en compte dans l'évaluation de tous les travaux écrits (réalisés à la maison et à l'université). Les fautes relevées feront l'objet d'un barème intégré à la note globale de la copie : l'enseignant pourra enlever de 1 à 3 points (/20) en fonction du nombre de fautes commises par double page.

- Au 1er semestre, pour les travaux sur table, le barème des points d'expression sera indiqué sur la copie, mais sans conséquence sur la note ; en revanche, pour les travaux faits à la maison, le barème sera appliqué.
- Au 2e semestre, le barème sera appliqué à tous les travaux écrits.

Licence 1, 2 & 3

Les UE signalées par un astérisque comportent une note plancher fixée à 7/20. Pour valider le semestre il est nécessaire que cette note soit atteinte. En outre une UE dont la note plancher n'est pas atteinte ne peut entrer dans la compensation.

Un enseignement d'ouverture doit être pris en L2S4.

PARTIE



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Licence LLCER Anglais, équipe et organisation

La filière LEA

La filière L.E.A. (Langues étrangères appliquées) de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) est une formation pluridisciplinaire et professionnalisante, orientée vers l'entreprise, les relations internationales, les organisations non gouvernementales, l'administration et le monde associatif ou secteur de la coopération recherchant profils multilingues et opérationnels, capables de travailler dans un environnement international.

La mention conjugue la pratique avancée des langues vivantes à des compétences interculturelles et pluridisciplinaires diverses. La licence et le master LEA préparent aux métiers du commerce international, du management interculturel, du tourisme et de la communication internationale.

Axée sur un apprentissage solide de deux langues étrangères, elle propose deux combinaisons linguistiques : anglais-espagnol ou anglais-allemand.

La priorité est donnée à la langue des Affaires (économique, juridique, commerciale, technique et la communication interculturelle...) ainsi qu'à la maîtrise de la langue et de la culture françaises, non moins essentielles dans la réussite universitaire et professionnelle.

Une attention particulière est accordée aux disciplines professionnalisantes dont les contenus permettent d'acquérir de solides connaissances tant théoriques que pratiques dans des champs aussi variés que les sciences de gestion, les sciences économiques, les sciences de la communication le droit. L'ensemble de ces acquis est validé par des expériences en entreprise (stage en fin de Licence, en Master 1 et 2) qui confèrent au diplôme une orientation à caractère professionnalisant.

La formation L.E.A. amène l'étudiant à développer une grande capacité à la mobilité et à l'adaptation à multiples situations et méthodes de travail, compétences indispensables aujourd'hui. La filière développe également des compétences transversales très recherchées dans un environnement professionnel en constante évolution, comme le travail en équipe, l'autonomie, l'adaptation à un contexte interculturel et la construction d'un projet personnel.

La licence LEA 3e année est aussi disponible en apprentissage (formation en alternance).

Au cours de sa formation, l'étudiant apprendra à :

- Maîtriser les techniques de compréhension et d'expression orales / écrites (anglais et Langue B) afin de s'exprimer clairement en entreprise dans les langues choisies en Licence 3, et d'être trilingue en Master2 ;
- Développer une pensée critique face à un marché global complexe et mouvant ;
- Savoir communiquer, à l'écrit comme à l'oral, dans un environnement multilingue (linguiste polyvalent) ;
- Comprendre et analyser les dimensions politiques, sociales et économiques des aires géoculturelles étudiées ;
- Développer son savoir-faire à l'international ;
- Analyser, proposer, négocier et convaincre ;
- Maîtriser les codes professionnels et les modes de fonctionnement du monde de l'entreprise et des organisations
- Manier efficacement les outils numériques afin d'être en mesure de les déployer en situation professionnelle

Ces connaissances et compétences visent à former l'esprit critique d'un futur décisionnaire à même de répondre aux exigences et aux enjeux du monde professionnel et de ses mutations.

Présentation du département de LEA Créteil

Le Département de Langues Étrangères Appliquées au Commerce Extérieur de l'Université Paris Est Créteil (LEA Créteil - Val de Marne) offre aux étudiants un programme qui les forme à la pratique de deux langues étrangères (Anglais/Allemand ; Anglais/Espagnol) et de la Gestion Commerciale Internationale. Cette formation graduée et équilibrée facilite l'insertion des diplômés dans la vie active. En effet, les administrations et les entreprises réclament de plus en plus de collaborateurs et de cadres capables d'assumer des tâches qui découlent de la multiplication des échanges internationaux : négociations commerciales internationales, traitement des dossiers d'exportation et d'importation, études de financement de ces opérations, constitution de dossiers économiques en vue d'investissement à l'étranger, etc.

DIRECTION

À définir

E-mail : direction.lea-creteil@u-pec.fr

SECRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE

Maison des Langues et des Relations Internationales, bureau 011 – RDC

Licence : 01.82.69.48.67

E-mail : sec.lea.creteil-llsh@u-pec.fr

- Horaires d'ouverture :

- Matin : Du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15
 - Après-midi : Lundi, Mardi, jeudi, de 13h30 à 16h00
- Fermé le mercredi et vendredi après-midi

Rôle du secrétariat :

- accueil des étudiants,
- inscription dans les groupes de travaux dirigés,
- diffusion et actualisation de l'information,
- mise à jour des emplois du temps,
- prise des rendez-vous avec les enseignants.

Responsabilités pédagogiques :

- Licence 1 : à définir
 - Licence 2 : Monsieur Quentin COUX (quentin.coux@u-pec.fr)
 - Licence 3 : Monsieur ignacio COLLADO ROJAS (ignacio.collado-rojas@u-pec.fr)
 - Licence 3 en alternance : Monsieur David PINTO (david.pinto@u-pec.fr)
- Responsable stages L3 : Madame Véronique GUILLoux (veronique.guilloux@u-pec.fr)

Responsables mobilité internationale :

Erasmus + Espagne : Madame Nadia DUCHÊNE (nadia.duchene@u-pec.fr) et Catherine JIGUET-JIGLAIRE

Erasmus + Royaume-Uni, Roumaine, Slovaquie : Madame Catherine JIGUET-JIGLAIRE

Responsable MICEFA : Madame Catherine JIGUET-JIGLAIRE (catherine.jiguet-jiglaire@u-pec.fr)

Erasmus avec l'université de Siegen proposé en L2 S3 : Monsieur Antoine MENANT (antoine.menant@u-pec.fr)

L2-L3 Récapitulatif des enseignements (LEA Créteil)

En Licence, les étudiants reçoivent une formation théorique et pratique à la vie et au fonctionnement de l'entreprise et des différentes institutions ainsi qu'aux problèmes qui découlent de leur intégration dans le champ économique international. Les programmes reposent d'abord sur un enseignement intensif et une

pratique des langues d'application, auxquels s'ajoutent des enseignements de gestion qui en constituent également une composante essentielle.

Dès la Licence 2, les étudiants peuvent partir à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus afin de perfectionner leur niveau de langue et se familiariser avec de nouvelles cultures au niveau européen.

La licence LEA 3e année est aussi disponible en apprentissage.

Présentation du département de LEA Créteil

LA FILIÈRE LEA

Le Département de Langues Étrangères Appliquées au Commerce Extérieur de l'Université Paris Est Créteil (LEA Créteil - Val de Marne) offre aux étudiants un programme qui les forme à la pratique de deux langues étrangères (Anglais/Allemand ; Anglais/Espagnol) et de la Gestion Commerciale Internationale.

Cette formation graduée et équilibrée facilite l'insertion des diplômés dans la vie active. En effet, les administrations et les entreprises réclament de plus en plus de collaborateurs et de cadres capables d'assumer des tâches qui découlent de la multiplication des échanges internationaux : négociations commerciales internationales, traitement des dossiers d'exportation et d'importation, études de financement de ces opérations, constitution de dossiers économiques en vue d'investissement à l'étranger, etc.

L'équipe enseignante a pris le parti de s'appuyer sur une articulation étroite entre acquisition de savoirs théoriques pluridisciplinaires et connaissance du terrain professionnel. L'ensemble est complété par l'intervention régulière de professionnels reconnus, spécialisés dans l'international.

En synthèse :

- D'une part, des enseignements théoriques et méthodologiques visent à doter les étudiants d'une culture générale et scientifique solide dans le champ de l'information et de la communication et des sciences humaines et sociales.
- D'autre part, la **professionnalisation** par le biais de différentes activités : **enseignements** dispensés par des **professionnels de terrain**, une **mission professionnelle en entreprise obligatoire** en Master 1 (apprentissage ou stage) et en Master 2 (apprentissage ou stage), des **projets tuteurés en groupe**, rencontres dans le cadre du **forum** ou des **job days** et sorties culturelles.

PARTIE

IV

ENSEIGNEMENTS

Programmes et modalités d'évaluation

SEMESTRE 1

UE 1.1 - Communiquer en anglais

ECUE 1.1.1 - Communication écrite et orale

Nom de l'enseignant : PALLAVI JOSHI, MAHDIS MOHAMMADIS

Volume horaire : 18h

Description de cours : L'objectif de cette UE est de permettre aux étudiants d'améliorer leur niveau d'anglais parlé et écrit, de développer leurs capacités de compréhension de l'anglais. L'accent sera mis spécialement sur la participation en cours et la qualité de l'écoute et de la lecture. Perfectionnement de la prononciation de l'anglais par des exercices en laboratoire et de la compréhension par une méthodologie à partir de documents authentiques. La communication orale et écrite est évaluée au moyen d'exposés, de débats et d'exercices sur la plateforme Eprel.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 1.1.2 - Outils linguistiques

Nom de l'enseignant : Maya PUTOIS

Volume horaire : 18h

Description de cours : Révision des bases de la grammaire anglaise et française par le thème et la version. Entraînement à l'écriture de l'essai en anglais : méthodologie, pratique des points de grammaire et renforcement du lexique. Participation et devoirs à la maison, notés : peuvent ajouter un point à la moyenne des trois devoirs sur table par semestre. Programme : Premier semestre : Types de phrases, rôle des auxiliaires, temps des verbes, aspect fréquentatif ; le nom, les articles, les démonstratifs.

Bibliographie : Berland-Delépine, S., Grammaire pratique de l'anglais, Paris, Ophrys, 2019

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 1.2 - Communiquer en espagnol

ECUE 1.2.1 - Communication écrite et orale

Nom de l'enseignant : Ignacio COLLADO ; Sebastian RAMIREZ ; Medaly CRUZ QUIROZ

Volume horaire : 18H TD

Description de cours : Pratique de la compréhension et de l'expression écrite et orale à partir d'un corpus de documents audio ou vidéo et écrits. Initiation aux discours formulés par les acteurs économiques et politiques des aires hispanophones.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 1.2.2 - Outils linguistiques

Nom de l'enseignant : Ignacio COLLADO ; Medaly CRUZ QUIROZ

Volume : 18H TD

Description de cours : Orthographe/accentuation. Présent de l'indicatif. Présent du subjonctif. Impératif. Passé composé. Imparfait de l'indicatif. Passé simple. Plus-que-parfait de l'indicatif. Gérondif. Genre/nombre (articles, démonstratifs et possessifs). Pronoms personnels (sujet/complément). Numéraux. Indéfinis.

Méthode : Entraînement intensif grâce à des exercices systématiques : les étudiants auront à préparer à l'avance des exercices illustrant les règles grammaticales étudiées.

Les étudiants trouveront les documents en ligne sur le site Eprel du cours ou sous forme de brochure.

La compréhension et la mémorisation des normes grammaticales sont essentielles et les ouvrages suivants sont à consulter régulièrement.

Bibliographie : BRUEGEL M-F, GRELLIER M.: Grammaire espagnole contemporaine, Ed. Devisne.

- CASTRO F.: *Uso de la gramática española*, nivel intermedio, Madrid, Ed. Edelsa, 2000.
- GERBOIN et LEROY, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette supérieur, rééd.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 1.3 - Comprendre les enjeux socio-économiques internationaux

ECUE 1.3.1 - Initiation aux civilisations des pays anglophones

Nom de l'enseignant : CATHERINE JIGUET-JIGLAIRE, ROXANA BAUDUIN, SIRINE FARHAT, QUOC DUNG DANG

Volume horaire : 6H CM + 12H TD

Description de cours : Les étudiant.e.s acquièrent des connaissances en civilisation des principales zones géographiques anglophones. Ils développent des compétences en études de textes et de documents vidéo authentiques. Au premier semestre, les étudiant.e.s découvrent la civilisation Britannique et de pays du Commonwealth. Parmi les thèmes abordés, on trouvera une introduction à l'histoire, la politique, les droits civiques, les médias, l'environnement, la population, etc.

Bibliographie : Brochure et documents sur EPREL

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 1.3.2 - Initiation aux civilisations des pays hispanophones

Nom de l'enseignant : Sabrina GRILLO, Karine LAPEYRE, Christiane LELOUP

Volume horaire : 6H CM + 12H TD

Description de cours : Panorama de l'histoire sociale, politique et culturelle de l'Espagne contemporaine. Connaissance des moments qui marquent l'évolution de l'Espagne aux XXème et XXIème siècles.

Étude de divers supports : textes, images, vidéo dans le but de comprendre les spécificités géographiques, politiques, sociales et culturelles de l'Espagne.

Méthode :

-CM : le cours est à apprendre régulièrement pour comprendre les documents.

-TD : Les étudiants devront fournir un travail régulier consistant à étudier les documents proposés, en cours et à la maison.

- Les documents pour les TD sont en ligne sur le site Eprel du cours.

Bibliographie :

- ANZEMBERGER Claire, POUX Carole, Précis de civilisation espagnole et ibéro-américaine du XXe siècle à nos jours avec cartes mentales - B2-C1, ed. Ellipses, 2021
- ALONSO PÉREZ M., FURIO BLASCO E., BIRABENT CAMARASA C., Panorama de l'Espagne contemporaine, Paris : Ellipses, 2008.
- CASANOVA Julián, GIL ANDRES Carlos, Breve historia de España en el siglo XX, Barcelona, Ed. Ariel, 2012.
- GARCÍA CORTÁZAR F et GONZÁLEZ VESGA, J M., Breve historia de España, Madrid, Alianza Editorial, 1994.
- LOYER Barbara, Géopolitique de l'Espagne, Armand Colin, 2006.
- MAURICE J. et SERRANO C., L'Espagne au XXe siècle, Paris, Hachette, 1995.
- VILAR, P., *Histoire de l'Espagne*, Paris, PUF (Que sais-je ?), 2001 (21e édition).

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 1.3.3 - Droit

Nom de l'enseignant : JEAN-PIERRE BROUILLAUD

Volume horaire : 22H CM

Description de cours : Cours d'introduction au droit, avec l'étude des notions juridiques fondamentales :

- la notion de règle de droit : quels sont les caractères et critères d'une règle juridique ?
- les sources du droit : étude de la loi (définition, élaboration, et force obligatoire de la loi) et de la jurisprudence (qu'est-ce que la jurisprudence et quel est son rôle ?).
- le procès : comment se déroule un procès civil, et quelles sont les règles de preuve ?

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 1.4 - Se servir des outils linguistiques et méthodologiques

ECUE 1.4.1 - Expression française

Nom de l'enseignant : Nadia DUCHENE et Marion MAGLIOCCO

Volume horaire hebdomadaire : 6 heures en présentiel + travail en autonomie sur la plateforme Ecri+

Description de cours : Ce cours vise à développer les compétences en expression et compréhension du français écrit, notamment les compétences communicatives afin de permettre aux étudiants de s'exprimer efficacement en français dans des situations variées. Il permettra de consolider les bases (orthographe, grammaire, syntaxe, lexique, rédaction) et de perfectionner le style académique. Des séances en présentiel seront consacrées d'une part, à la prise en main de la plateforme Ecri+ et d'autre part à des tests et évaluations. Ces séances seront complétées par un travail en autonomie à l'aide du dispositif Ecri+ en ligne.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 1.4.2 - MTU

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 1 h/semaine

Description de cours : Ce cours a pour objectif de développer une méthode de travail efficace qui permettra aux étudiants d'acquérir une nouvelle forme d'autonomie, d'apprendre à bien gérer le temps de travail personnel et de mettre en pratique de nouvelles pratiques : savoir prendre des notes, maîtriser la lecture active, savoir se documenter, établir des liens entre différentes notions, savoir utiliser avec discernement les outils de l'IA...

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 1.4.3 - LV3

Se référer au livret de LANSAD : <https://llsh.u-pec.fr/scolarite/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

Semestre 2

UE 2.1 - Communiquer en anglais

ECUE 2.1.1 - Communication écrite et orale

Nom de l'enseignant : PALLAVI JOSHI, SIRINE FARHAT

Volume horaire : 18h

Description de cours : L'objectif de cette UE est de permettre aux étudiants d'améliorer leur niveau d'anglais parlé et écrit, de développer leurs capacités de compréhension de l'anglais. L'accent sera mis spécialement sur la participation en cours et la qualité de l'écoute et de la lecture. Perfectionnement de la prononciation de l'anglais par des exercices en laboratoire et de la compréhension par une méthodologie à partir de documents authentiques. La communication orale et écrite est évaluée au moyen d'exposés, de débats et d'exercices sur la plateforme Eprel.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 2.1.2 - Outils linguistiques

Nom de l'enseignant : SIRINE FARHAT

Volume horaire : 18h

Description de cours : Révision des bases de la grammaire anglaise et française par le thème et la version. Entraînement à l'écriture de l'essai en anglais : méthodologie, pratique des points de grammaire et renforcement du lexique. Participation et devoirs à la maison, notés : peuvent ajouter un point à la moyenne des trois devoirs sur table par semestre. Programme : Second semestre. Le futur, les modaux, les verbes à constructions multiples ; la quantité, les adjectifs, la possession.

Bibliographie : Berland-Delépine, S., Grammaire pratique de l'anglais, Paris, Ophrys, 2019

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 2.2 - Communiquer en espagnol

ECUE 2.2.1 - Communication écrite et orale

Nom de l'enseignant : Ignacio COLLADO ; Sebastian RAMIREZ

Volume horaire : 18h

Description de cours : Pratique de la compréhension et de l'expression écrite et orale à partir d'un corpus de documents audio ou vidéo et écrits. Exercices appliqués aux discours formulés par les acteurs économiques et politiques des aires hispanophones.

Tableau complet : <https://ilsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 2.2.2 - Outils linguistiques

Nom de l'enseignant : Medaly CRUZ QUIROZ

Volume horaire : 18h

Description de cours : Concordance des temps. Style direct/indirect. Subordonnées temporelles. Subordonnées conditionnelles (conditionnel et subjonctif imparfait). Ser/Estar. Structure emphatique (C'est...que/C'est...qui). Obligation/hypothèse. Prépositions. La négation. La comparaison. Subordonnées complétives. Subordonnées relatives. Dont.

Méthode : Entraînement intensif grâce à des exercices systématiques : les étudiants auront à préparer à l'avance des exercices illustrant les règles grammaticales étudiées.

Les étudiants trouveront les documents en ligne sur le site Eprel du cours ou sous forme de brochure.

La compréhension et la mémorisation des normes grammaticales sont essentielles et les ouvrages suivants sont à consulter régulièrement.

Bibliographie : BRUEGEL M-F, GRELLIER M.: Grammaire espagnole contemporaine, Ed. Devigne.

CASTRO F.: Uso de la gramática española, nivel intermedio, Madrid, Ed. Edelsa, 2000.

GERBOIN et LEROY, Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain, Paris, Hachette supérieur, rééd.

Tableau complet : <https://ilsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 2.3 - Comprendre les enjeux socioéconomiques internationaux

ECUE 2.3.1 - Initiation aux civilisations des pays anglophones

Nom de l'enseignant : CATHERINE JIGUET-JIGLAIRE, ROXANA BAUDUIN, SIRINE FARHAT

Volume horaire : 6H CM + 12H TD

Description de cours : Les étudiant.e.s acquièrent des connaissances en civilisation des principales zones géographiques anglophones. Ils développent des compétences en études de textes et de documents vidéo authentiques. Au second semestre, les étudiant.e.s découvrent la civilisation des États-Unis et de pays du Commonwealth. Parmi les thèmes abordés, on trouvera une introduction à l'histoire, la politique, les droits civiques, les médias, l'environnement, la population, etc.

Bibliographie : Brochure et documents sur EPREL

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 2.3.2 - Initiation aux civilisations des pays hispanophones

Nom de l'enseignant : Alejandro ROMAN ANTEQUERA

Volume horaire : 6H CM + 12H TD

Description de cours : Connaissance, à travers l'étude de documents, des grands moments historiques qui marquent l'évolution de l'Amérique latine du XXe et du XXIe siècle. Cette approche permettra une compréhension des spécificités géographiques, démographiques, politiques, sociales et culturelles de l'Amérique latine contemporaine.

Bibliographie :

Bethell, Leslie (ed.), *Historia de América Latina*. 11-15. Barcelona, Crítica, 1997.

Cárdenas, Enrique, *The export age: the latin american economies in the late nineteenth and early twentieth centuries*. New York, Palgrave, 2000.

Cárdenas, Enrique, *Industrialization and the State in Latin America: the postwar years*. New York, Palgrave Macmillan, 2000.

Chevalier, François, *L'Amérique latine de l'indépendance à nos jours*. Paris, PUF, 1993.

Dabène, Olivier : *L'Amérique latine à l'époque contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2011 (ou une édition antérieure)

Dabène, Olivier : *Idées reçues : l'Amérique latine*, Paris, le Cavalier Bleu, 2009.

Dabène, Olivier : *Atlas de l'Amérique latine. Violences, démocratie participative et promesses de développement*. Paris, Autrement, 2006.

Krinsbuner, Jay (ed.), *Encyclopedia of Latin American history and culture*. 5 Vols. Detroit-New York-San Francisco, 2008.

Lemogoudec, Jean-Marie (dir): *L'Amérique hispanique au XXe siècle: identités, cultures et sociétés*. Paris, PUF, 1997.

Luceno Salmoral, Manuel: *Historia de Iberoamérica*, Tomo 3. *Historia Contemporánea*. Madrid, Cátedra, 2008.

Martínez Lillo, P.A. y Rubio Apiolaza, P., *América Latina y tiempo presente*. *Historia y documentos*. Santiago de Chile, Ediciones LOM, 2015.

Navarro García, Jesús Raúl (dir.), *Sistemas políticos y procesos de integración económica en América Latina*. Sevilla, CSIC-Universidad de Sevilla, 2000.

Palacios, Marcos (dir.), *Historia general de América Latina*. Volúmenes VII y VIII. Paris, Trota-UNESCO, 1999.

Ponce, Néstor, *Les discours autoritaire en Amérique latine de 1970 à nos jours*. Rennes, PUR, 2007.

Thorp, Rosemary (ed.), *Latin America in the 1930s : the role of the periphery in world crisis*. New York, Palgrave Macmillan, 2000.

Vayssiere, Pierre, *L'Amérique latine de 1890 à nos jours*. Paris, Hachette, 1996.

Williamson, Robert Clifford, *Latin America: cultures in conflict*. New York, Palgrave Macmillan, 2006.

AAVV., *Historia contemporánea de América Latina*. Madrid, Síntesis, 2007.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 2.3.3 - Droit

Nom de l'enseignant : JEAN-PIERRE BROUILLAUD

Volume horaire : 22H CM

Description de cours : Cours d'introduction au droit, avec l'étude des notions juridiques fondamentales.

- la notion de règle de droit : quels sont les caractères et critères d'une règle juridique ?
- les sources du droit : étude de la loi (définition, élaboration, et force obligatoire de la loi) et de la jurisprudence (qu'est-ce-que la jurisprudence et quel est son rôle ?).
- le procès : comment se déroule un procès civil, et quelles sont les règles de preuve ?

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 2.3.4 - Economie

Nom de l'enseignant : QUENTIN COUX

Volume horaire : 22H CM

Description de cours : Ce cours d'introduction à l'économie vise à offrir une vision globale du fonctionnement des systèmes économiques et de leur évolution dans le temps. Il est structuré en quatre chapitres.

Le premier chapitre traite du développement économique à long terme. Il présente les principaux faits stylisés associés à ce développement et analyse les facteurs qui en sont à l'origine, tels que les révolutions industrielles et l'accumulation du capital.

Le deuxième chapitre se concentre sur les différentes organisations institutionnelles de l'économie. Il aborde le fonctionnement des marchés et leur régulation, puis distingue trois formes principales d'organisation économique : capitaliste, socialiste et mixte.

Le troisième chapitre examine les fluctuations de l'activité économique à court terme. Il analyse les différentes composantes de la demande intérieure (consommation, investissement et dépense publique) pour comprendre comment elles déterminent le niveau de l'activité économique.

Enfin, le quatrième chapitre porte sur la monnaie et l'inflation. Il étudie le fonctionnement du système monétaire et financier, puis discute des causes et des conséquences de l'inflation.

Tout au long du cours, les notions théoriques sont illustrées par des cas d'étude tirés de l'histoire et de l'actualité économiques, en France et à l'international. Le cours s'appuie également sur de nombreuses données statistiques, présentées sous forme de tableaux et de graphiques.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 2.4 - Savoir s'exprimer à l'oral et à l'écrit

ECUE 2.4.1 - Expression française

Nom de l'enseignant : Nadia DUCHENE et Marion MAGLIOCCO

Volume horaire hebdomadaire : 6 heures en présentiel + travail en autonomie sur la plateforme Ecri+

Description de cours : Ce cours vise à développer les compétences en expression et compréhension du français écrit, notamment les compétences communicatives afin de permettre aux étudiants de s'exprimer efficacement en français dans des situations variées. Il permettra de consolider les bases (orthographe, grammaire, syntaxe, lexique, rédaction) et de perfectionner le style académique. Des séances en présentiel seront consacrées d'une part, à la prise en main de la plateforme Ecri+ et d'autre part à des tests et évaluations. Ces séances seront complétées par un travail en autonomie à l'aide du dispositif Ecri+ en ligne.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
--------	------------------------

Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.
--------------	--

ECUE 2.4.2 - LV3

Se référer au livret de LANSAD : <https://llsh.u-pec.fr/scolarité/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 2.4.3 - Stage facultatif

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

Semestre 3

UE 3.1 - Communiquer en milieu professionnel international

ECUE 3.1.1 - Traduction économique et sociale anglais

Nom de l'enseignant : PALLAVI JOSHI

Volume horaire : 18h

Description de cours : Initiation à la traduction des textes économiques et sociaux. Enrichissement et apprentissage lexical. Points de grammaire anglaise et française. Thème et version : presse française et anglophone, travail sur l'expression en français.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 3.1.2 - Communication écrite et orale anglais

Nom de l'enseignant : ROXANA BAUDUIN

Volume horaire : 18h

Description de cours : Ce cours développe les compétences de communication écrite et orale en anglais à travers des situations de communication authentiques issues des contextes universitaires, professionnels et internationaux. Les étudiants renforcent leur compréhension et leur expression à partir d'une grande variété de supports contemporains (articles de presse, podcasts, vidéos, conférences, documents professionnels et ressources numériques).

L'enseignement privilégie une approche interactive fondée sur les débats, les présentations orales, les travaux collaboratifs, les simulations et les productions écrites. Une attention particulière est portée à la qualité de l'expression, à la prononciation, à la précision lexicale et grammaticale, ainsi qu'au développement de l'aisance

à l'oral. Le cours vise également à renforcer les compétences interculturelles, l'esprit critique et la capacité à adapter son discours à des objectifs et des contextes de communication divers.

Bibliographie : Tous les documents du cours se trouvent sur EPREL.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 3.1.3 - Traduction économique et sociale espagnol

Nom de l'enseignant : Nadia DUCHENE

Volume horaire : 18H TD

Description de cours :

Objectifs

Ce cours a pour objectif principal l'acquisition des techniques nécessaires à la traduction de textes généraux non spécialisés, tirés de la presse portant sur des faits sociaux, économiques culturels et politiques actuels des aires hispanophones. Les étudiants seront amenés à approfondir les techniques de traduction et à restituer de façon raisonnée le sens d'un énoncé dans la langue cible, à identifier les références culturelles et autres défis du processus traductologique tels que la typologie textuelle, la phraséologie, le lexique de spécialité, la compétence rédactionnelle, la reformulation, la ponctuation, etc.

Au-delà des compétences linguistiques et culturelles, les étudiants développeront les compétences technologiques en se familiarisant progressivement avec des outils d'IA, incluant des systèmes de TAN dont DeepL et Google Translate, des grands modèles linguistiques (LLM) dont ChatGPT.

Méthode de travail

- Traduction (thème et version) du texte à domicile par tous les étudiants ;
- Correction collective et commentaires en classe en mettant en évidence les différences stylistiques entre l'espagnol et le français standardisés ;
- Travail de révision (comparaison et critique de deux traductions en classe) ou exercices de traduction centrés sur une difficulté spécifique.
- Analyse comparative entre les traductions produites par les étudiants et celles générées par l'IA

OUTILS IA

Les outils d'IA générative doivent être utilisés de manière conforme aux attentes du milieu universitaire. Les étudiants devront développer un usage responsable, éthique et critique des IAG dans leur travail académique.

POUR RAPPEL :

- Vérifier que l'usage est autorisé dans l'enseignement concerné, les activités spécifiques réalisées. Si l'usage est interdit, s'abstenir.
- Respecter les consignes et la limite d'usage autorisée par l'enseignant(e)
- Ne pas oublier que les résultats générés par des IAG peuvent être biaisés, incorrects, incomplets ou encore non adaptés.
- Éthique, intégrité académique et honnêteté intellectuelle : ne pas utiliser l'IAG pour tricher ni pour se décharger du travail.
- Vérifier systématiquement l'existence et la fiabilité des sources citées par l'IAG.
- Analyser les biais possibles et adopter un regard critique sur les réponses générées.
- Ne pas oublier que chacun est responsable du contenu qu'il/elle choisit d'utiliser.
- L'IAG est uniquement un outil d'aide et non le producteur final du travail.
- L'étudiant doit développer ses propres compétences d'analyse, de réflexion critique et de rédaction.

Bibliographie : La bibliographie et les documents de cours seront mis à disposition sur EPREL.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 3.1.4 - Communication écrite et orale espagnol

Nom de l'enseignant : Ignacio COLLADO

Volume horaire : 18H TD

Description de cours : Renforcement de la pratique de la compréhension et de l'expression écrite et orale à partir d'un corpus de documents audio ou vidéo et écrits.

Initiation aux discours formulés par les acteurs économiques et politiques des aires hispanophones.

Analyse publicitaire. Méthode : Expression orale en interaction et en continue avec mises en situation au travers de jeux de rôle et d'exposés oraux, ainsi que la compréhension de l'oral par écoute de documents authentiques. L'expression écrite sera travaillée à partir de problématiques dégagées par l'étudiant en lien avec les sujets abordés en cours

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 3.2 - Analyser les relations internationales

ECUE 3.2.1 - Espaces socio-économiques et politiques des mondes anglophones Royaume-Uni

Nom de l'enseignant : Catherine JIGUET-JIGLAIRE

Volume horaire : 6H CM + 18H TD

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 3.2.2 - Espaces socio-économiques et politiques des mondes hispanophones Espagne

Nom de l'enseignant : Alejandro ROMAN ANTEQUERA

Volume horaire : 6H CM + 18H TD

Description de cours : Analyse des structures économiques des pays de langue espagnole.

Espagne (CM) : La vie économique de l'Espagne du XXe et du XXIe siècles. Évolution économique des dernières décennies. Présentation des grands secteurs économiques nationaux, des structures régionales, du rôle de l'État, et des caractéristiques du monde du travail.

Les étudiants disposent de documents économiques disponibles sur Eprel (plate-forme numérique).

Bibliographie :

Alonso Pérez, M. et Furio Blasco, E., L'Espagne contemporaine : une approche socioéconomique.

Paris, Ellipses, 2004

Broder, A., Histoire économique de l'Espagne contemporaine. Paris, Economica, 1998.

García Delgado, J. L. y Jiménez, J. C., "La economía", en Santos, J., García Delgado, J. L., Jiménez, J. C. y Fusi, J. P., La España del siglo XX. Madrid, Marcial Pons, 2007.

Harrison, J., Historia económica de la España contemporánea. Barcelona, Vicens Vives, 1985.

Maurice, J. et Serrano, C., L'Espagne au XXe siècle. Paris, Hachette, 1992.

Nadal, J., Carreras, A. y Sudriá, C. (ed.), La economía española en el siglo XX. Una perspectiva histórica. Barcelona, Editorial Ariel, 1987.

Nadal, J., El Atlas de la industrialización de España, 1750-2000, Barcelona, Crítica, 2003.

Tamames, R., Introducción a la economía española. Madrid, Alianza Editorial, 1991.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 3.2.3 - Relations internationales

Nom de l'enseignant : Quentin COUX

Volume horaire : 22H CM

Description de cours : Ce cours propose une introduction aux relations internationales, en analysant les acteurs, les conflits et les institutions qui façonnent l'ordre mondial contemporain. Il est organisé en quatre chapitres.

Le premier chapitre retrace l'histoire des relations internationales depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il aborde la Guerre froide (1945-1990), marquée par l'affrontement entre les États-Unis et l'URSS, puis la période de domination américaine après 1990, avec l'émergence d'un monde unipolaire et de nouveaux défis géopolitiques.

Le deuxième chapitre se concentre sur la rivalité entre la Chine et les États-Unis, deux puissances qui redéfinissent l'équilibre géopolitique du XXI^e siècle. Il analyse les dimensions économiques, technologique, diplomatiques et militaires de cette compétition, ainsi que ses implications pour le reste du monde.

Le troisième chapitre examine le rôle des organisations internationales dans la gouvernance mondiale. Il étudie notamment le fonctionnement de l'ONU, son rôle dans la maintenance de la paix et la coopération internationale, ainsi que les limites et les critiques dont elle fait l'objet.

Enfin, le quatrième chapitre porte sur l'Union européenne : son histoire, ses institutions et son fonctionnement. Il explore les étapes clés de sa construction, les tensions qui la traverse et son influence sur la scène internationale.

Tout au long du cours, de nombreux documents sont mobilisés pour étayer le cours, tels que des extraits de textes officiels et de discours, des cartes, des données statistiques et des images d'archives.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 3.3 - Analyser l'environnement des organisations

ECUE 3.3.1 - Droit

Nom de l'enseignant : Yann GRE

Volume horaire : 22H TD

Description de cours : Familiariser l'étudiant avec les notions fondamentales du droit des obligations afin de lui permettre d'une part d'envisager la vie des affaires à travers la conception rigoureuse du droit, d'autre part d'acquérir les connaissances indispensables à la poursuite des études droit au cours des prochains semestres.

Programme : 1er semestre : Droit général des contrats

Notions générales, le principe d'autonomie de la volonté, la classification des contrats

La formation du contrat

La preuve des contrats

Les principes généraux applicables à la nullité du contrat

Les effets du contrat

L'interprétation des contrats

Les règles particulières au contrat synallagmatique

La responsabilité contractuelle

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 3.3.2 - Comptabilité financière

Nom de l'enseignant : Roger NJIKI

Volume horaire : 18H TD

Description de cours : Alliant efficacement l'exposé théorique et la mise en pratique, ce cours de comptabilité financière permet d'acquérir les connaissances indispensables à la compréhension des modèles comptables, à la mise en œuvre de l'organisation comptable, de l'enregistrement des opérations courantes et de l'établissement des documents de synthèse. Le cours est articulé autour des notions suivantes :

- Les principes généraux de la comptabilité où sont étudiées les notions de droit comptable, de patrimoine, le plan comptable général, le principe de la partie double, l'organisation comptable de base, bilan et compte de résultat.
- À l'issue de cette séquence, l'étudiant doit être capable de comprendre et d'enregistrer les documents comptables, d'élaborer et de lire les documents de synthèse.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 3.3.3 - Théorie des organisations

Nom de l'enseignant : Véronique GUILLOUX

Volume horaire : 11H CM

Description de cours : L'objectif du cours est de présenter les différentes théories organisationnelles : l'analyse classique, le mouvement des relations humaines, les théories managériales des organisations, les approches sociologiques des organisations, etc.

Bibliographie : Le Flanchec A., Rojot J. (2022), Théorie des organisations, ESKA.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 3.4 - Se servir des outils linguistiques et méthodologiques

ECUE 3.4.1 - TICE

Nom de l'enseignant : Justin JIPDI-TCHANOU

Volume horaire : 24H

Description de cours : Prise en main et environnement du poste de travail (composants matériels et système d'exploitation). - Permettre aux étudiants de se familiariser avec les outils de bureautique. Se perfectionner et les maîtriser pour éventuellement leur permettre de présenter un exposé ou de rédiger leur mémoire. Permettre aux étudiants d'avoir une idée sur la législation en la matière. Avoir une idée sur les différents éléments du réseau en particulier du réseau internet et les logiciels de sécurité.

METHODE :

Environnement du poste de travail (composants ordinateurs, Disque dur, mémoire, processeurs, Carte-mère, clavier, carte graphique, etc ...)
Systèmes d'exploitation (fonctionnement et organisation des fichiers (dossier))

Outils bureautiques :

WORD (élaboration des documents longs, Mise en forme des documents, Génération automatique des tables de matières avec utilisation des styles, Le mailing fusion-Publipostage.

EXCEL (rappel notion de classeur, feuilles et cellules, mise en forme d'un tableau excel, rappel sur les différents d'adressage ABSOLU et RELATIF, Formules simples et complexes, utilisation des graphiques. Tableaux dynamiques croisés.

POWERPOINT (Prise en main via un modèle et rappel des éléments de langage (diapositives, diaporama, masque de diapositive, dispositions etc ...), L'approche méthodologique dite méthode 10/20/30, animation, transition et insertion des objets dans une diapositive y compris les en-têtes et pieds de pages.

LEGISLATION : rappel HADOPI et CNIL

RESEAU : Notion d'adresse IP, DNS, Protocoles et architectures (http, https, ftp, Pop, imap, smtp etc ...). Maillage du réseau internet (exemple RENATER et RAP, Les moteurs de recherches, notion sur Sécurité réseau et systèmes (antivirus, et les ransomwares)

Bibliographie :

EXCEL pour les nuls édition 2016 - Gleg HARVEY

WORD réaliser efficacement son mémoire ou son rapport (Documents Longs)

UNOD- Dominique MANIEZ

POWERPOINT pour les nuls Edition 2013 - Dong LOWE

Réseau WEB : RENATER : <https://www.renater.fr/fr/reseau>

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 3.4.2 - LV3

Se référer au livret de LANSAD : <https://lsh.u-pec.fr/scolarité/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

Semestre 4

UE 4.1 - Communiquer en milieu professionnel international

ECUE 4.1.1 - Traduction économique et sociale anglais

Nom de l'enseignant : PALLAVI JOSHI

Volume horaire : 18h

Description de cours : Initiation à la traduction des textes économiques et sociaux. Enrichissement et apprentissage lexical. Points de grammaire anglaise et française. Thème et version : presse française et anglophone, travail sur l'expression en français.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 4.1.2 - Communication écrite et orale anglais

Nom de l'enseignant : ROXANA BAUDUIN

Volume horaire : 18h

Description de cours : Ce cours développe les compétences de communication écrite et orale en anglais à travers des situations de communication authentiques issues des contextes universitaires, professionnels et internationaux. Les étudiants renforcent leur compréhension et leur expression à partir d'une grande variété de supports contemporains (articles de presse, podcasts, vidéos, conférences, documents professionnels et ressources numériques).

L'enseignement privilégie une approche interactive fondée sur les débats, les présentations orales, les travaux collaboratifs, les simulations et les productions écrites. Une attention particulière est portée à la qualité de l'expression, à la prononciation, à la précision lexicale et grammaticale, ainsi qu'au développement de l'aisance à l'oral. Le cours vise également à renforcer les compétences interculturelles, l'esprit critique et la capacité à adapter son discours à des objectifs et des contextes de communication divers.

Bibliographie : Tous les documents du cours se trouvent sur EPREL.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 4.1.3 - Traduction économique et sociale espagnol

Nom de l'enseignant : Nadia DUCHENE

Volume horaire : 18H TD

Description de cours :

Objectifs

Ce cours a pour objectif principal l'acquisition des techniques nécessaires à la traduction de textes généraux non spécialisés, tirés de la presse portant sur des faits sociaux, économiques culturels et politiques actuels des aires hispanophones. Les étudiants seront amenés à approfondir les techniques de traduction et à restituer de façon raisonnée le sens d'un énoncé dans la langue cible, à identifier les références culturelles et autres défis du processus traductologique tels que la typologie textuelle, la phraséologie, le lexique de spécialité, la compétence rédactionnelle, la reformulation, la ponctuation, ...

Au-delà des compétences linguistiques et culturelles, les étudiants développeront les compétences technologiques en se familiarisant progressivement avec des outils d'IA, incluant des systèmes de TAN dont DeepL et Google Translate, des grands modèles linguistiques (LLM) dont ChatGPT.

Méthode de travail

Traduction (thème et version) du texte à domicile par tous les étudiants ;

Correction collective et commentaires en classe en mettant en évidence les différences stylistiques entre l'espagnol et le français standardisés ;

Travail de révision (comparaison et critique de deux traductions en classe) ou exercices de traduction centrés sur une difficulté spécifique.

OUTILS IA

Les outils d'IA générative doivent être utilisés de manière conforme aux attentes du milieu universitaire. Les étudiants devront développer un usage responsable, éthique et critique des IAG dans leur travail académique.

POUR RAPPEL :

Vérifier que l'usage est autorisé dans l'enseignement concerné, les activités spécifiques réalisées. Si l'usage est interdit, s'abstenir.

Respecter les consignes et la limite d'usage autorisée par l'enseignant(e)

Ne pas oublier que les résultats générés par des IAG peuvent être biaisés, incorrects, incomplets ou encore non adaptés.

Éthique, intégrité académique et honnêteté intellectuelle : ne pas utiliser l'IAG pour tricher ni pour se décharger du travail.

Vérifier systématiquement l'existence et la fiabilité des sources citées par l'IAG.
 Analyser les biais possibles et adopter un regard critique sur les réponses générées.
 Ne pas oublier que chacun est responsable du contenu qu'il/elle choisit d'utiliser.
 L'IAG est uniquement un outil d'aide et non le producteur final du travail.
 Bibliographie : La bibliographie et les documents de cours seront mis à disposition sur EPREL.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 4.1.4 - Communication écrite et orale espagnol

Nom de l'enseignant : Ignacio COLLADO

Volume horaire : 18H TD

Description de cours :

Objectifs :

- Renforcement de la pratique de la compréhension et de l'expression écrite et orale à partir d'un corpus de documents audio ou vidéo et écrits.
- Initiation aux discours formulés par les acteurs économiques et politiques des aires hispanophones.
- Utilisation de la langue des affaires.

Méthodes :

Expression orale en interaction et en continue avec mises en situation au travers de jeux de rôle et d'exposés oraux, ainsi que la compréhension de l'oral par écoute de documents authentiques. L'expression écrite sera travaillée à partir de problématiques dégagées par l'étudiant en lien avec les sujets abordés en cours.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 4.2 - Analyser les relations internationales

ECUE 4.2.1 - Espaces socio-économiques et politiques des mondes anglophones Etats-Unis/Commonwealth

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 4.2.2 - Espaces socio-économiques et politiques des mondes hispanophones Amérique latine

Nom de l'enseignant : Ivan JIMENEZ ; Vicente LOPEZ CLEMENTE

Volume horaire : 6H CM + 18H TD

Description de cours : Cours Magistral, en se focalisant sur différentes aires géographiques et culturelles (le Cône Sud, les Andes, les Caraïbes et l'Amérique centrale) et sur la base de quelques lectures de référence (Romero, Campos & Paquette, Hiernaux, Cordero & Van Duynen), ce cours introduit à certains processus économiques et

socio-politiques des villes latino-américaines aux 20^e et 21^e siècles. Tout au long du semestre, l'articulation entre les CM et les TD sera effectuée au moyen d'une étude transversale de plusieurs thématiques :

- Perspective historique : traces du passé colonial
- Perspective culturelle : imaginaires urbains, formes hybrides et cultures populaires
- Dynamiques économiques : industries/emplois, ports, tourisme/patrimoine
- Dynamiques socio-politiques : migrations, exclusions, interventions, mobilisations.
- Enjeux du développement durable : quelle ville pour demain ?

Références :

BETHELL Leslie (ed.), *Historia de América Latina*, tomo 7 (Economía y sociedad, 1870-1930), tr. J. Beltrán, Barcelona, Crítica, 2000 (1^a ed. 1991 ; 1985, original en inglés).

BETHELL Leslie (ed.), *Historia de América Latina*, tomo 11 (Economía y sociedad desde 1930), tr. M. Chocano, Barcelona, Crítica, 2000 (1^a ed. 1997; 1994, original en inglés).

BONAL Xavier (ed.), *Globalización, educación y pobreza en América Latina. ¿Hacia una nueva agenda política ?* Barcelona, CIDOB, 2006. Présentation des enseignements 53 DEL POZO José, *Histoire de l'Amérique latine et des Caraïbes. 1825 à nos jours*, tr. fr. M. Brunelle et R. Côté, Québec, Éditions du Septentrion, 2004.

DROULERS Martine, « Côte Sud et Brésil », in : André Gamblin (dir.), *Les Amériques latines. Unité et diversité des territoires*, SEDES, 2005, p.89-134, Dossiers des Images économiques du Monde (DIEM).

GARCÍA CANCLINI Néstor, *Culturas híbridas. Estrategias para entrar y salir de la modernidad*, México, Grijalbo, 1989. ROMERO José Luis, *Latinoamérica: las ciudades y las ideas*, Buenos Aires, siglo XXI, 2001. ROUGIER Marcelo (coord.), *Estudios sobre la industria en América Latina. Interpretaciones y debates*, Carapachay-Bogotá, Lenguaje claro-UTadeo, 2019 [2016].

RUESGA Santos y DA SILVA BICHARA Julimar, *Modelos de desarrollo económico en América Latina : desequilibrio externo y concentración de riqueza*, Madrid, Marcial Pons, 2005.

SALAMA Pierre, *Les économies émergentes latino-américaines. Entre cigales et fourmis*, Paris, Armand Colin, 2012. TORRES MARTINEZ Rubén, « Sobre el concepto de América Latina. ¿Invención francesa? », *Cahiers d'études romanes* [En ligne], 32, 2016, publicado el 7 de abril de 2017.

Revue : IdeAs. Idées d'Amériques :

n° 17 [Villes et culture dans les Amériques], 2021. <https://journals.openedition.org/ideas/9965> Cahiers des Amériques latines :

n° 35 [Métropoles d'Amérique latine : de l'espace public à l'espace privé], 2000. <https://journals.openedition.org/cal/6527>

n° 54-55 [La question environnementale en Amérique latine], 2007. <https://journals.openedition.org/cal/2032>

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 4.3 - Analyser l'environnement des organisations

ECUE 4.3.1 - Droit Nom de l'enseignant : Téa KINTA

Volume horaire : 22H CM

Description de cours :

Familiariser l'étudiant avec les notions fondamentales du droit de la responsabilité civile afin de lui permettre d'une part d'envisager la vie des affaires à travers la conception rigoureuse du droit, d'autre part d'acquérir les connaissances indispensables à la poursuite des études de droit au cours des prochains semestres. Programme :

Droit de la responsabilité civile

Introduction sur la responsabilité civile

La responsabilité contractuelle

La responsabilité civile du fait personnel

La responsabilité civile du fait d'autrui

La responsabilité du fait des choses

Les principes directeurs relatifs à la réparation du préjudice

La responsabilité du fait des produits défectueux

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 4.3.2 - Economie de l'environnement

Nom de l'enseignant : Quentin COUX

Volume horaire hebdomadaire : 22H CM + 12H TD

Description de cours :

Ce cours propose une introduction aux enjeux environnementaux et aux politiques économiques permettant d'y répondre. Il se concentre plus particulièrement sur la question du changement climatique. L'objectif principal est que, à la fin du cours, les étudiant-e-s comprennent l'impact du changement climatique sur nos sociétés, ainsi que la manière dont les politiques climatiques influencent les activités économiques.

Le cours débute par une présentation des grandes problématiques environnementales, en s'appuyant sur les apports des sciences naturelles pour appréhender les mécanismes liés au changement climatique, à la perte de biodiversité et à d'autres limites planétaires. Il aborde ensuite la transition énergétique nécessaire pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, en analysant à la fois ses aspects techniques et économiques.

La deuxième partie du cours traite des instruments économiques permettant d'accompagner cette transition. On y étudie d'abord les outils standards de tarification du carbone (taxe et marché), puis les dispositifs de subvention et de réglementation. Ces différents instruments sont analysés à travers les prismes de l'efficacité économique, de l'équité et de l'acceptabilité sociale.

Tout au long du cours, de nombreux cas d'étude et des données statistiques sont mobilisés pour analyser les enjeux climatiques à différentes échelles et dans différentes régions (France, Union européenne, Chine, etc.).

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 4.3.3 - Comptabilité financière

Nom de l'enseignant : Roger NJIKI

Volume horaire : 18H TD

Description de cours :

Alliant efficacement l'exposé théorique et la mise en pratique, ce cours de comptabilité financière permet d'acquérir les connaissances indispensables à la compréhension des modèles comptables, à la mise en œuvre de l'organisation comptable, de l'enregistrement des opérations courantes et de l'établissement des documents de synthèse. Cette deuxième partie est consacrée à l'étude :

- Des opérations comptables courantes : achats-ventes, prestations de services, opérations internationales (import-export) et intracommunautaires, le E-commerce, TVA.
- Des règlements : Etude des mécanismes bancaires, des règlements par effets de commerce
- Les travaux de fin d'exercice : l'état de rapprochement bancaire, les ajustements des comptes de charges et de produits, les régularisations des stocks, les amortissements, les dépréciations. Ces travaux permettent d'élaborer les documents annuels, bilan et compte de résultat qui reflète l'image fidèle du patrimoine de l'entreprise.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 4.3.4 - Outils mathématiques appliqués au commerce international

Enseignant(s) : SAMIRA FATIH

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Objectif : Préparer les étudiants à utiliser les concepts mathématiques simples, nécessaires pour leur formation dans les disciplines d'économie et de gestion de Licence et Master et pour leur avenir professionnel dans le commerce international.

Programme et méthode :

1. Calculs fondamentaux : variation et proportion
2. Statistiques descriptives : paramètres de position et de dispersion
3. Conversion monétaire
4. Calculs économiques et financiers : intérêts simples et composés
5. Sondages et enquêtes statistiques L'enseignement des méthodes est complété par de nombreux cas et exercices d'application. En fin de semestre, les étudiants devront réaliser leur propre enquête statistique afin d'examiner la question de leurs choix et en faire une analyse détaillée à l'aide de l'ensemble des outils qui auront été vus dans le semestre.

Bibliographie : - Py, B. (2013). La Statistique sans formule mathématique. 3e édition. Pearson.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 4.4 - Se servir des outils linguistiques et méthodologiques

ECUE 4.4.1 - LV3

Se référer au livret de LANSAD : <https://lsh.u-pec.fr/scolarité/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 4.4.2 - Option d'ouverture

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours :

Consulter le site de l'UPEC dédié aux enseignements d'ouverture

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 4.4.3 - Découverte du monde professionnel

Nom de l'enseignant : Eva MURINGER

Volume horaire : 18H TD

Description de cours : Ce module amène les étudiants à se découvrir et à découvrir les différentes opportunités professionnelles. Il initie également les étudiants aux codes du monde professionnel : secteurs d'activité, métiers, outils de recherche de stage et d'emploi.

Objectif : élargir ses possibilités, construire un premier projet professionnel réaliste et cohérent avec son identité.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 4.4.4 - Stage facultatif

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

Semestre 5

UE 5.1 - Interagir en contexte interculturel

ECUE 5.1.1 - Traduction de spécialité anglais

Nom de l'enseignant : Pallavi JOSHI et Leila CHERROUK

Volume horaire: 18h

Description de cours : Traduction (version et thème) de documents variés (presse et écrits spécialisés) en lien avec des questions politico-économiques et le monde professionnel dans les aires anglophones. Introduction aux stratégies de traduction différenciées selon les types de texte et les publics visés. Enrichissement lexical et révisions grammaticales.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.1.2 - Communication appliquée aux affaires anglais

Nom de l'enseignant : ROXANA BAUDUIN

Volume horaire : 18h

Description de cours : Ce cours explore les pratiques de communication en anglais dans les domaines du commerce international, du management, du marketing, de la publicité, de la communication des organisations et de l'entrepreneuriat. À travers des documents authentiques, des études de cas et des mises en situation, il permet de développer les compétences nécessaires pour communiquer avec aisance dans un environnement professionnel international.

L'enseignement porte sur les différentes formes de communication utilisées par les entreprises et les organisations : communication institutionnelle, communication commerciale, stratégie de marque, marketing, communication digitale, relations avec les clients et les partenaires internationaux, négociation et présentation de projets. Une attention particulière est accordée à l'adaptation du discours selon les contextes professionnels, les objectifs de communication et les spécificités culturelles des interlocuteurs.

Fondé sur une approche interactive, ce cours associe analyses de campagnes, simulations professionnelles, jeux de rôle et travaux collaboratifs afin de développer une communication claire, persuasive et interculturelle, en phase avec les enjeux actuels du commerce international et des organisations.

Bibliographie : Tous les documents utilisés en cours se trouvent sur EPREL.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.1.3 - Traduction de spécialité espagnol

Nom de l'enseignant : Nadia DUCHENE

Volume horaire : 18H TD

Description de cours :

Objectifs

Ce cours a pour objectif principal d'initier les étudiants à la traduction dans des domaines spécialisés, notamment économiques, commerciaux et institutionnels relevant du monde professionnel dans les aires hispanophones. Il vise à l'enrichissement du niveau linguistique appliqué à des domaines de spécialité, l'affinement de la compétence textuelle, l'analyse et l'exploitation des stratégies permettant de produire des écrits conformes aux conventions textuelles en vigueur. Outre les compétences linguistiques et culturelles, les compétences technologiques seront l'objet d'un intérêt croissant.

Méthode de travail

Traduction dans des domaines spécialisés (thème et version) du texte à domicile par tous les étudiants ;

Traduction à vue ;

Révision, analyse et critique textuelle des traductions ;

Analyse comparative entre les traductions produites par les étudiants et celles générées par l'IA dans le but de stimuler la pensée critique et la capacité à justifier des choix traductologiques ;

Exercices de post-édition de la TA afin de développer la capacité à détecter et corriger les erreurs spécifiques que la TA peut générer ;

Correction collective et commentaires en classe dans une approche contrastive sur les différences stylistiques entre l'espagnol et le français.

La bibliographie et les documents de cours seront mis à disposition sur EPREL.

OUTILS IA

Les outils d'IA générative doivent être utilisés de manière conforme aux attentes du milieu universitaire. Les étudiants devront développer un usage responsable, éthique et critique des IAG dans leur travail académique.

POUR RAPPEL :

Vérifier que l'usage est autorisé dans l'enseignement concerné, les activités spécifiques réalisées. Si l'usage est interdit, s'abstenir.

Respecter les consignes et la limite d'usage autorisée par l'enseignant(e)

Ne pas oublier que les résultats générés par des IAG peuvent être biaisés, incorrects, incomplets ou encore non adaptés.

Éthique, intégrité académique et honnêteté intellectuelle : ne pas utiliser l'IAG pour tricher ni pour se décharger du travail.

Vérifier systématiquement l'existence et la fiabilité des sources citées par l'IAG.

Analyser les biais possibles et adopter un regard critique sur les réponses générées.

Ne pas oublier que chacun est responsable du contenu qu'il/elle choisit d'utiliser.

L'IAG est uniquement un outil d'aide et non le producteur final du travail.

L'étudiant doit développer ses propres compétences d'analyse, de réflexion critique et de rédaction.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.1.4 - Communication appliquée aux affaires espagnol

Nom de l'enseignant : Ignacio COLLADO

Volume horaire : 18H TD

Description de cours :

Objectifs : approfondissement et perfectionnement de l'expression orale et auditive, au travers de situations de type professionnel nécessitant l'emploi de la langue des affaires. Acquisition des stratégies marketing, ressources humaines, entretiens professionnels, situations commerciales diverses dans une perspective de négociation. Méthodes : expression orale avec mises en situation grâce à des jeux de rôle, compréhension de l'oral et de l'écrit à partir de documents authentiques. L'expression écrite sera travaillée à partir des documents authentiques de la communication interne et externe en entreprise.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 5.2 - Développer des projets internationaux

ECUE 5.2.1 - Droit des affaires

Nom de l'enseignant : Téa KINTA

Volume horaire : 22h CM

Description de cours :

L'étude du droit des affaires consiste en une initiation aux règles fondamentales applicables en droit commercial/droit des sociétés et en droit du travail. Droit commercial/droit des sociétés : Les sources du droit commercial/droit des sociétés La commercialité de l'acte : actes de commerce, actes mixtes, intérêt de la distinction. La commercialité de la profession : le commerçant, accès à la profession, obligations des commerçants. Structure juridique de l'entreprise : entreprise individuelle, statut du conjoint de l'entrepreneur, entreprise sociétaire. Les sociétés commerciales : sociétés de personnes, sociétés de capitaux, SARL et EURL Droit du travail : Les sources du droit du travail La relation individuelle du travail : l'entrée dans l'entreprise (l'embauche, le contrat de travail), la vie dans l'entreprise (la durée du travail, les congés, la modification du contrat de travail, le salaire), la sortie de l'entreprise (le licenciement et les autres modes de rupture du contrat de travail). Les relations collectives du travail : les institutions représentatives du personnel et les syndicats, la négociation et la convention collective.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.2.2 - Analyse financière

Nom de l'enseignant : Roger NJIKI

Volume horaire : 11H CM + 18H TD

Description de cours :

L'analyse financière a pour objet de collecter et d'interpréter des informations permettant de porter un jugement sur la situation économique et financière de l'entreprise et son évolution Au terme de ce cours, l'étudiant aurait appris à analyser la situation financière de l'entreprise, à apporter un diagnostic et à détecter les points forts et les points faibles de celle-ci. Avant d'accorder un prêt à une entreprise, le banquier examine les comptes annuels (compte de résultat et bilan) et utilise plusieurs critères pour prendre sa décision. Les éléments tirés de ces documents sont retraités afin d'établir un profil type et une image de l'entreprise qui soit la plus proche possible de la réalité économique. Ces calculs sont généralement effectués sur les trois derniers exercices afin de dégager les tendances probables pour les années à venir. Pour mener à bien son étude, le banquier ou l'analyste financier après avoir collecté les données sur le secteur d'activité, la concurrence, les données financières (comptes annuels des années antérieures procèdera à :

L'analyse de l'activité et de la rentabilité Le compte de résultat fournit de nombreuses informations concernant l'activité de l'entreprise : bénéfice ou perte. Toutefois, pour un analyste financier, cette approche est insuffisante et doit être complétée par une analyse plus poussée de la formation du résultat. Celui-ci est ainsi décomposé en plusieurs soldes intermédiaires de gestion (SIG). Ces différents soldes sont complétés par l'étude de la capacité d'autofinancement (CAF) qui reflète la trésorerie potentielle dégagée par l'activité de l'entreprise (montant disponible pour l'entreprise pour investir) et par les ratios de rentabilité économique et financière.

L'analyse de l'équilibre financier. Comme pour le compte de résultat, le banquier ou les analystes financiers procèdent à des regroupements pour analyser le bilan (après retraitements) et obtenir le bilan fonctionnel qui présente les différentes fonctions de l'entreprise, le bilan financier ou patrimonial qui permet de présenter l'entreprise sous l'angle exigibilité-liquidité. Ces différents bilans permettent ainsi d'étudier la structure financière de l'entreprise, son équilibre financier à travers les notions de fonds de roulement net global (FRNG), besoin en fonds de roulement (BFR) et trésorerie.

L'étude s'achève avec le calcul des ratios car l'analyse de la structure financière de l'entreprise a pour but d'apprécier la solidité de celle-ci, c'est-à-dire sa capacité à résister face à des difficultés économiques et aux crises. Le principal risque étudié est le risque d'insolvabilité et de faillite, c'est-à-dire l'incapacité pour l'entreprise à rembourser ses dettes à leur échéance. Divers ratios sont utilisés par les banquiers et analystes financiers pour se prononcer sur la viabilité, la solvabilité et la solidité financière de l'entreprise : ratios de structure financière, ratio de rentabilité, ratio de liquidité et ratios de gestion. Cette démarche du diagnostic permet de dégager les points forts et les points faibles de l'entreprise et la prise de décisions en fonction de la situation.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.2.3 - Marketing stratégique

Nom de l'enseignant : David PINTO

Volume horaire hebdomadaire : 16,5H CM + 18H TD

Description de cours :

Le cours magistral vous donnera les bases du marketing stratégique en reprenant les notions fondamentales telles que la place du marketing dans l'entreprise, le comportement du consommateur et les études de marché. Les TD permettront d'approfondir ces notions fondamentales à travers l'application de cas d'entreprise concrets. Cet ensemble donne une vision synthétique et structurée des activités marketing créatrices de valeur pour l'entreprise.

Bibliographie : Kotler, Keller, Manceau (2015), Marketing management, 15e édition, Pearson

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 5.3 - Comprendre les dynamiques socio-économiques

ECUE 5.3.1 - Acteurs économiques et sociaux des mondes anglophones

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 11h CM + 18h TD

Description de cours :

Objectifs

- Développer les connaissances théoriques et empiriques dans le champ de l'économie politique de la Grande-Bretagne.
- Développer la capacité de réflexion analytique et l'aisance à l'oral et à l'écrit.

- Comprendre les transformations contemporaines de l'économie politique et de la société britanniques à travers l'analyse de phénomènes et d'études de cas.

Programme

Le cours, dispensé sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD), s'intéresse au rôle et aux interactions entre différentes catégories d'acteurs de l'économie britannique contemporaine. Postulant l'encastrement du marché dans la société (théorisé par Karl Polanyi), il s'agit de comprendre comment le marché est construit et co-construit à travers diverses formes d'interactions (coopération, conflits) entre les acteurs des secteurs publics, privés et associatifs.

Une attention particulière sera portée à l'analyse des acteurs, de leurs intérêts, de leurs stratégies et de leurs interactions afin de comprendre les transformations économiques et sociales de la Grande-Bretagne contemporaine.

Les séances abordent plusieurs grandes transformations de l'économie politique britannique contemporaine, parmi lesquelles la dérégulation, les mutations du travail et de l'emploi, la responsabilité sociale des entreprises, les mutations du logement, la régénération urbaine, la mondialisation financière ou encore les conséquences économiques et sociales du Brexit. Ces questions seront étudiées à partir d'études de cas britanniques contemporaines afin d'analyser le rôle des pouvoirs publics, des entreprises, des collectivités territoriales, des syndicats, des ONG et des organisations de la société civile.

Modalités d'apprentissage

Ces problématiques seront abordées en CM à travers des apports théoriques et des études de cas, puis approfondies en TD par des exercices variés requérant une participation active des étudiants à l'oral et à l'écrit (analyse et commentaire de documents, études de cas, débats, jeux de rôles, quiz, etc.). La bibliographie et les supports de cours seront communiqués via le site Eprel.

Tableau complet : <https://ilsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.3.2 - Acteurs économiques et sociaux des mondes hispanophones

Nom de l'enseignant : Sabrina GRILLO

Volume horaire : 11H CM + 18H TD

Description de cours :

Ce cours propose une analyse multidimensionnelle de l'Espagne contemporaine à destination des étudiants en gestion et sciences sociales. Il articule trois axes complémentaires : les structures politiques et territoriales du pays, les dynamiques du monde du travail et des organisations, et les transformations économiques depuis l'intégration européenne. Le cours visera à identifier et analyser la manière dont l'interdépendance entre les acteurs économiques et sociaux de l'Espagne contemporaine caractérise et définit la trajectoire économique et politique du pays. Seront abordés des thématiques telles que : la géographie institutionnelle ; les cultures managériales ; le modèle productif ; la création d'entreprise ; la responsabilité sociale ; l'intégration européenne ; la situation des entreprises espagnoles ; leur positionnement sur le marché. En TD, Le cours prendra la forme de travaux dirigés et les différents problèmes seront abordés par le biais d'activités qui nécessiteront la participation active des étudiants à l'écrit et à l'oral. L'objectif est de former des professionnels capables d'agir efficacement dans le contexte espagnol.

Bibliographie : La bibliographie et les supports de cours seront communiqués via le site Eprel.

Tableau complet : <https://ilsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.3.3 - Transport et logistique à l'international

Nom de l'enseignant : Véronique GUILLLOUX

Volume horaire : 22h CM

Description de cours :

Le cours présente les acteurs du transport et de la logistique à l'international ainsi que la gestion des flux informationnels et des flux physiques. Plus précisément, le cours aborde l'intégration dans la chaîne logistique avec les systèmes d'information inter/intra organisationnels et les SI fonctionnant dans les ports et les aéroports (type cargo Community System). Le module porte également sur le transport de marchandises par modes maritime, aérien, ou routier avec les documents nécessaires pour le traitement d'une opération d'import-export (Document commerciaux, Documents liés à la forme du paiement type CREDOC, police d'assurance) ainsi que les cotations avec les INCOTERMS.

Des sujets d'actualité sont également abordés avec des exemples d'entreprise.

Bibliographie :

Dunod. Reix R. et al. (2023), Systèmes d'information et management, Vuibert.

Lyonnet B. et al. (2015), La Logistique,

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.3.4 - Economie internationale

Nom de l'enseignant : Quentin COUX

Volume horaire : 22H CM + 12H TD

Description de cours : Programme :

Ce cours vise à comprendre les grandes évolutions du commerce international en introduisant les concepts essentiels et les différentes théories qui permettent d'analyser la dynamique des échanges internationaux. Il est organisé en quatre chapitres.

Le premier chapitre retrace l'histoire du commerce international, du 19^e siècle à aujourd'hui. Il met en lumière les grandes phases de mondialisation et les crises majeures qui ont façonné l'évolution des flux commerciaux. Il analyse également les facteurs économiques, politiques et technologiques sous-jacents à ces transformations.

Le deuxième chapitre aborde les déterminants et la régulation du commerce international. Il présente les principaux outils de régulation (tarifs douaniers, accords commerciaux) et analyse leur mise en œuvre à différentes échelles : nationale, régionale et mondiale.

Le troisième chapitre expose les théories standards du commerce international : la théorie des avantages comparatifs de Ricardo, le modèle Heckscher-Ohlin, la concurrence monopolistique et les économies d'échelle externes. Ces théories permettent d'expliquer les gains liés aux échanges internationaux.

Le quatrième chapitre explore les théories critiques du commerce international, comme la protection des industries naissantes ou l'échange inégal. Ces approches remettent en question les hypothèses des théories standards et soulignent les asymétries de pouvoir entre les pays.

Enfin, ce cours mobilise et approfondit les compétences acquises dans les cours d'économie des années précédentes : l'interprétation de données statistiques, la capacité à lire et restituer l'information économique en français et en anglais, ainsi que l'application des théories économiques à des études de cas.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 5.4 - Se servir des outils linguistiques et méthodologiques

ECUE 5.4.1 - TICE

Nom de l'enseignant : Justin JIPDI-TCHANOU

Volume horaire : 12H TD

Description de cours : Ce cours permet d'une part de se familiariser avec le logiciel SPHINX et d'autre part de faire le lien avec le cours de Marketing stratégique notamment en ce qui concerne le chapitre « Études de marché ». Il sera donc question de mise en pratique très concrète du logiciel SPHINX à travers des études de cas.

Bibliographie : un tutoriel sera fourni en cours.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.4.2 - LV3

Se référer au livret de LANSAD : <https://lsh.u-pec.fr/scolarite/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.4.3 - TEDS

Nom de l'enseignant : Mme Vialle

Le cours est en auto-formation sur Eprel.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 : Examen terminal : 100 % écrit.

Session 2 : 100 % écrit.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

Semestre 6

UE 6.1 - Interagir en contexte interculturel

ECUE 6.1.1 - Traduction spécialisée anglais

Nom de l'enseignant : Pallavi JOSHI et Camélia LEMAIRE

Volume horaire: 18h

Description de cours :

Traduction (version et thème) de documents variés (presse et écrits spécialisés) en lien avec des questions politico-économiques et le monde professionnel dans les aires anglophones. Introduction aux stratégies de traduction différenciées selon les types de texte et les publics visés. Enrichissement lexical et révisions grammaticales.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.1.2 - Communication appliquée aux affaires anglaises

Nom de l'enseignant : ROXANA BAUDUIN

Volume horaire : 18h

Description de cours : Ce cours explore les pratiques de communication en anglais dans les domaines du commerce international, du management, du marketing, de la publicité, de la communication des organisations et de l'entrepreneuriat. À travers des documents authentiques, des études de cas et des mises en situation, il permet de développer les compétences nécessaires pour communiquer avec aisance dans un environnement professionnel international.

L'enseignement porte sur les différentes formes de communication utilisées par les entreprises et les organisations : communication institutionnelle, communication commerciale, stratégie de marque, marketing, communication digitale, relations avec les clients et les partenaires internationaux, négociation et présentation de projets. Une attention particulière est accordée à l'adaptation du discours selon les contextes professionnels, les objectifs de communication et les spécificités culturelles des interlocuteurs.

Fondé sur une approche interactive, ce cours associe analyses de campagnes, simulations professionnelles, jeux de rôle et travaux collaboratifs afin de développer une communication claire, persuasive et interculturelle, en phase avec les enjeux actuels du commerce international et des organisations.

Bibliographie : Tous les documents utilisés en cours se trouvent sur EPREL.

Tableau complet : <https://ilsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.1.3 - Traduction spécialisée espagnol

Nom de l'enseignant : Nadia DUCHENE

Volume horaire : 15H TD

Description de cours :

Ce cours a pour objectif principal d'initier les étudiants à la traduction dans des domaines spécialisés, notamment économiques, commerciaux et institutionnels relevant du monde professionnel dans les aires hispanophones. Il vise à l'enrichissement du niveau linguistique appliqué à des domaines de spécialité, l'affinement de la compétence textuelle, l'analyse et l'exploitation des stratégies permettant de produire des écrits conformes aux conventions textuelles en vigueur. Outre les compétences linguistiques et culturelles, les compétences technologiques seront l'objet d'un intérêt croissant.

Méthode de travail

Traduction dans des domaines spécialisés (thème et version) du texte à domicile par tous les étudiants ;

Traduction à vue ;

Révision, analyse et critique textuelle des traductions ;

Analyse comparative entre les traductions produites par les étudiants et celles générées par l'IA dans le but de stimuler la pensée critique et la capacité à justifier des choix traductologiques ;

Exercices de post-édition de la TA afin de développer la capacité à détecter et corriger les erreurs spécifiques que la TA peut générer ;

Correction collective et commentaires en classe dans une approche contrastive sur les différences stylistiques entre l'espagnol et le français.

OUTILS IA

Les outils d'IA générative doivent être utilisés de manière conforme aux attentes du milieu universitaire. Les étudiants devront développer un usage responsable, éthique et critique des IAG dans leur travail académique.

POUR RAPPEL :

Vérifier que l'usage est autorisé dans l'enseignement concerné, les activités spécifiques réalisées. Si l'usage est interdit, s'abstenir.

Respecter les consignes et la limite d'usage autorisée par l'enseignant(e)

Ne pas oublier que les résultats générés par des IAG peuvent être biaisés, incorrects, incomplets ou encore non adaptés.

Éthique, intégrité académique et honnêteté intellectuelle : ne pas utiliser l'IAG pour tricher ni pour se décharger du travail.

Vérifier systématiquement l'existence et la fiabilité des sources citées par l'IAG.

Analyser les biais possibles et adopter un regard critique sur les réponses générées.

Ne pas oublier que chacun est responsable du contenu qu'il/elle choisit d'utiliser.

L'IAG est uniquement un outil d'aide et non le producteur final du travail.

L'étudiant doit développer ses propres compétences d'analyse, de réflexion critique et de rédaction.

Bibliographie : La bibliographie et les documents de cours seront mis à disposition sur EPREL.

Tableau complet : <https://ilsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.1.4 - Communication appliquée aux affaires espagnol

Nom de l'enseignant : Ignacio COLLADO

Volume horaire : 15h TD

Description de cours :

Objectifs : approfondissement et perfectionnement de l'expression orale et auditive, au travers de situations de type professionnel nécessitant l'emploi de la langue des affaires. Acquisition des stratégies marketing, ressources humaines, entretiens professionnels, situations commerciales diverses dans une perspective de négociation. Méthodes : expression orale avec mises en situation grâce à des jeux de rôle, compréhension de l'oral et de l'écrit à partir de documents authentiques. L'expression écrite sera travaillée à partir des documents authentiques de la communication interne et externe en entreprise.

Tableau complet : <https://ilsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 6.2 - Développer des projets internationaux

ECUE 6.2.1 - Analyse financière

Nom de l'enseignant : Roger NJIKI

Volume horaire : 10H CM + 15H TD

Description de cours :

Le cours d'analyse financière permet de connaître la situation de l'entreprise afin de fournir des outils d'aide à la prise de décisions au niveau de l'entreprise à court ou à long terme. Au terme de ce cours, l'étudiant serait capable de prendre les décisions financières concernant l'investissement et de financement de cette dernière. Pour se maintenir ou croître, l'entreprise doit investir. La question qui se pose alors est de savoir comment choisir les projets qu'il faut réaliser et ceux à abandonner. Pour cela, il existe des outils (VAN, TIR...) qui vont permettre de mesurer la création de valeur des projets, c'est à- dire leur capacité à dégager suffisamment de trésorerie pour couvrir les montants investis et rémunérer les apporteurs de fonds. Une fois sélectionnés les projets d'investissements à réaliser, se pose la question de leur financement. Les entreprises peuvent le faire grâce aux fonds qu'elles détiennent ou par des apports externes (augmentation de capital, emprunt ou crédit-bail). Il va donc falloir qu'elles soient en mesure de choisir celui qui est le plus adapté au projet, notamment en termes de coût. À l'issue de ce cours, vous serez en mesure :

- D'estimer les différents paramètres financiers d'un projet d'investissement ;
- De calculer les principales mesures de la création de valeur (VAN, TIR...) ;
- De classer différents projets en concurrence.
- D'analyser les différents modes de financement qui existent ;
- De construire un tableau d'amortissement d'emprunt ;
- De recommander un mode de financement.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.2.2 - Marketing et CRM

Nom de l'enseignant : David PINTO

Volume horaire : 10H CM + 15H TD

Description de cours : Le cours magistral abordera l'épopée du marketing à travers les décennies pour mieux expliquer la façon dont les marques entretiennent une relation durable et rentable avec leurs consom'acteurs. Les TD permettront d'étudier des stratégies de marques à travers l'application de cas d'entreprise concrets. Nos séances de travail donneront l'occasion aux étudiants de s'adonner à la création d'une marque.

Bibliographie :

- Georges Lewi et Jérôme Lacoëuilhe, *Branding management : la marque, de l'idée à l'action*, Pearson, 2018
- Frédéric Jallat, Eric Stevens, Ed Peelen, Pierre Volle, *Gestion de la relation client. Expérience client, performance relationnelle et hub relationnel*, 5e édition, Pearson, 2018

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.2.3 - Gestion de projets de développement durable

Nom de l'enseignant : Eva MURINGER

Volume horaire : 15H TD

Description de cours : Ce cours articule les fondamentaux de la gestion de projet (cadrage, planification, pilotage) avec les enjeux du développement durable et de la RSE. Les étudiants conduisent un mini-projet en groupe intégrant une dimension environnementale ou sociale.

Bibliographie : L'essentiel de la gestion de projet - R. Aïm (Gualino)

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 6.3 - Comprendre les dynamiques socio-économiques

ECUE 6.3.1 - Acteurs économiques et sociaux des mondes anglophones

Nom de l'enseignant : ANTOINE SERVEL

Volume horaire hebdomadaire : 11h CM + 18h TD

Description de cours :

Le cours « Acteurs économiques et sociaux des mondes anglophones » au second semestre porte principalement sur les États-Unis. L'objectif est de comprendre le processus de création des entreprises, des Organisations non gouvernementales et de gestion de ces structures aux États-Unis. Le programme comporte une étude socio-économique de l'américaine contemporaine. Les étudiant.e.s recevront un enseignement sur l'économie américaine, les principaux problèmes sociaux du pays ainsi que les interactions entre l'État et les États fédéraux, les entreprises et la société civile. Des concepts comme la responsabilité d'entreprises, le fonctionnement des organisations à but non lucratif 501c3 seront étudiés. Le cours s'organise autour d'un enseignement dynamique comportant des études de texte, de la recherche, de l'enseignement frontal et des études de cas.

Bibliographie : Une brochure est distribuée aux étudiants et des ressources sont disponibles en ligne sur Eprel.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.3.2 - Acteurs économiques et sociaux des mondes hispanophones

Nom de l'enseignant : Sebastian RAMIREZ

Volume horaire : 7,5H CM + 10H TD

Description de cours : Le cours s'intéresse à identifier et à analyser, pour le cas de l'Amérique latine contemporaine, la manière dont l'interdépendance entre ses acteurs économiques et sociaux a caractérisé et défini la trajectoire économique et politique de la région. Pour ce faire, nous nous concentrerons sur les acteurs sociaux et économiques tels que les pouvoirs publics, les organismes pour l'intégration économique et commercial de la région et les entreprises « multilatinas », entre autres. Le cours prendra la forme de travaux dirigés et les différents problématiques seront abordés par le biais d'activités qui nécessiteront la participation active des étudiants à l'écrit et à l'oral.

Bibliographie : La bibliographie et les supports de cours seront communiqués via le site Eprel.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.3.3 - Economie internationale

Nom de l'enseignant : Pierrick DECHAUX

Volume horaire : 20H CM

Description de cours :

Dans la continuité du premier semestre, ce cours vise à approfondir la compréhension des interactions entre les différentes économies. Il se concentre plus spécifiquement sur les aspects monétaires des relations économiques internationales. Il est organisé en 4 parties.

1ère partie : Qu'est-ce que le taux de change ?

Cette première partie introduit à la notion de taux de change à travers sa définition technique mais aussi à travers sa manifestation dans la vie courante. On effectue plusieurs exercices (simples) de calcul, on découvre les différentes formes de taux de change ainsi que le marché sur lequel sont cotées les devises.

2ème partie : Comment les échanges de devises ont-ils évolués dans l'histoire ?

Cette seconde partie fait un focus sur l'histoire monétaire internationale en insistant sur ses liens avec le commerce. On s'intéresse à la naissance des monnaies métalliques et des différentes versions de l'étalon-or. On s'intéresse par ailleurs à la naissance du système bancaire (billets de banque, actions, obligations) de manière à comprendre l'étendue et l'importance du marché des changes dans les économies modernes.

3ème partie : Quelles lois suivent les taux de change ?

Cette troisième partie met en lumière les théories du taux de change. Compte tenu des échanges commerciaux et des échanges financiers entre les différents pays, quels devraient être les taux de change entre les différentes devises ? L'enjeu est de comprendre ici comment on peut anticiper la variation des taux de change en fonction d'autres variables économiques courantes.

4ème partie : Comment apparaissent les crises de change ?

Cette dernière partie s'intéresse à l'apparition des crises de change dans l'histoire. Il s'agit de comprendre quelles sont les conditions qui permettent l'apparition de telles crises ainsi que les décisions publiques qui peuvent endiguer ou aggraver ces crises.

Le cours est structuré autour de nombreux exemples, de questionnaires interactifs et de débats. Il permet d'approfondir la lecture des données économiques et il participe à solidifier la culture économique à l'internationale.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 6.4 - Découvrir le monde professionnel - Stage

ECUE 6.4.1 - Stage

Stage obligatoire en entreprise de 2 mois minimum, en France ou à l'étranger.

Le stage est l'occasion, pour l'étudiant, d'approfondir et d'élargir les connaissances acquises au Département. Après une brève période d'observation, l'étudiant doit participer à la vie de l'entreprise et être placé en situation de responsabilité. Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport.

Les stages à l'étranger sont fortement recommandés.

Un Guide des stages est disponible sur la plateforme Eprel.

Les indications de calendrier, de forme et de contenu doivent être toutes respectées sous peine de non validation du stage.

Chaque étudiant bénéficie, pendant son stage, de l'encadrement d'un enseignant.

Les conventions doivent être soumises impérativement pour acceptation à l'enseignant(e) responsable des stages de Licence 3. La convention de stage est éditée via la plateforme électronique P stage.

Défaillance : L'UE Stage est un ensemble : stage + rapport. Il va de soi qu'un stage non effectué ne peut être rattrapé (compte tenu de la durée obligatoire de 2 mois) pour la 2e session. Il convient de prendre conscience des conséquences très dommageables d'une mention DEF ou d'une note inférieure à la moyenne pour le stage dans un relevé de notes présenté dans le cadre d'une candidature potentielle à une formation de type Master, à un stage ou à un emploi. En outre, une note inférieure à 07/20 ne permet pas de valider l'année (note plancher).

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

Licence 3 FA

Semestre 5 FA

ECUE 5.1.1 - Traduction de spécialité anglais (FA)

Nom de l'enseignant : Leila CHERROUK

Volume horaire : 18H TD

Description de cours :

Traduction (version et thème) de documents variés (presse et écrits spécialisés) en lien avec des questions politico-économiques et le monde professionnel dans les aires anglophones. Introduction aux stratégies de traduction différenciées selon les types de texte et les publics visés. Enrichissement lexical et révisions grammaticales.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
--------	------------------------

Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.
--------------	--

ECUE 5.1.2 - Communication appliquée aux affaires anglais (FA)

Nom de l'enseignant : ROXANA BAUDUIN

Volume horaire : 18h

Description de cours : Ce cours explore les pratiques de communication en anglais dans les domaines du commerce international, du management, du marketing, de la publicité, de la communication des organisations et de l'entrepreneuriat. À travers des documents authentiques, des études de cas et des mises en situation, il permet de développer les compétences nécessaires pour communiquer avec aisance dans un environnement professionnel international.

L'enseignement porte sur les différentes formes de communication utilisées par les entreprises et les organisations : communication institutionnelle, communication commerciale, stratégie de marque, marketing, communication digitale, relations avec les clients et les partenaires internationaux, négociation et présentation de projets. Une attention particulière est accordée à l'adaptation du discours selon les contextes professionnels, les objectifs de communication et les spécificités culturelles des interlocuteurs.

Fondé sur une approche interactive, ce cours associe analyses de campagnes, simulations professionnelles, jeux de rôle et travaux collaboratifs afin de développer une communication claire, persuasive et interculturelle, en phase avec les enjeux actuels du commerce international et des organisations.

Bibliographie : Tous les documents utilisés en cours se trouvent sur EPREL.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.1.3 - Traduction de spécialité espagnol (FA)

Nom de l'enseignant : Nadia DUCHENE

Volume horaire : 18H TD

Description de cours :

Objectifs

Ce cours a pour objectif principal d'initier les étudiants à la traduction dans des domaines spécialisés, notamment économiques, commerciaux et institutionnels relevant du monde professionnel dans les aires hispanophones. Il vise à l'enrichissement du niveau linguistique appliqué à des domaines de spécialité, l'affinement de la compétence textuelle, l'analyse et l'exploitation des stratégies permettant de produire des écrits conformes aux conventions textuelles en vigueur. Outre les compétences linguistiques et culturelles, les compétences technologiques seront l'objet d'un intérêt croissant.

Méthode de travail

- Traduction dans des domaines spécialisés (thème et version) du texte à domicile par tous les étudiants ;
- Traduction à vue ;
- Révision, analyse et critique textuelle des traductions ;
- Analyse comparative entre les traductions produites par les étudiants et celles générées par l'IA dans le but de stimuler la pensée critique et la capacité à justifier des choix traductologiques ;
- Exercices de post-édition de la TA afin de développer la capacité à détecter et corriger les erreurs spécifiques que la TA peut générer ;
- Correction collective et commentaires en classe dans une approche contrastive sur les différences stylistiques entre l'espagnol et le français.

La bibliographie et les documents de cours seront mis à disposition sur EPREL.

OUTILS IA

Les outils d'IA générative doivent être utilisés de manière conforme aux attentes du milieu universitaire. Les étudiants devront développer un usage responsable, éthique et critique des IAG dans leur travail académique.

POUR RAPPEL :

- Vérifier que l'usage est autorisé dans l'enseignement concerné, les activités spécifiques réalisées. Si l'usage est interdit, s'abstenir.
- Respecter les consignes et la limite d'usage autorisée par l'enseignant(e)
- Ne pas oublier que les résultats générés par des IAG peuvent être biaisés, incorrects, incomplets ou encore non adaptés.
- Éthique, intégrité académique et honnêteté intellectuelle : ne pas utiliser l'IAG pour tricher ni pour se décharger du travail.
- Vérifier systématiquement l'existence et la fiabilité des sources citées par l'IAG.
- Analyser les biais possibles et adopter un regard critique sur les réponses générées.
- Ne pas oublier que chacun est responsable du contenu qu'il/elle choisit d'utiliser.
- L'IAG est uniquement un outil d'aide et non le producteur final du travail.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.1.4 - Communication appliquée aux affaires espagnol (FA)

Nom de l'enseignant : Ignacio COLLADO

Volume horaire : 18H TD

Description de cours :

Objectifs : approfondissement et perfectionnement de l'expression orale et auditive, au travers de situations de type professionnel nécessitant l'emploi de la langue des affaires. Acquisition des stratégies marketing, ressources humaines, entretiens professionnels, situations commerciales diverses dans une perspective de négociation. Méthodes : expression orale avec mises en situation grâce à des jeux de rôle, compréhension de l'oral et de l'écrit à partir de documents authentiques. L'expression écrite sera travaillée à partir des documents authentiques de la communication interne et externe en entreprise.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 5.2 - Développer des projets internationaux (FA)

ECUE 5.2.1 - Droit des affaires

Nom de l'enseignant : Téa KINTA

Volume horaire : 24H CM

Description de cours :

L'étude du droit des affaires consiste en une initiation aux règles fondamentales applicables en droit commercial/droit des sociétés et en droit du travail. Droit commercial/droit des sociétés : Les sources du droit commercial/droit des sociétés La commercialité de l'acte : actes de commerce, actes mixtes, intérêt de la distinction. La commercialité de la profession : le commerçant, accès à la profession, obligations des commerçants. Structure juridique de l'entreprise : entreprise individuelle, statut du conjoint de l'entrepreneur, entreprise sociétaire. Les sociétés commerciales : sociétés de personnes, sociétés de capitaux, SARL et EURL Droit du travail : Les sources du droit du travail La relation individuelle du travail : l'entrée dans l'entreprise (l'embauche, le contrat de travail), la vie dans l'entreprise (la durée du travail, les congés, la modification du contrat de travail, le salaire), la sortie de l'entreprise (le licenciement et les autres modes de rupture du contrat

de travail). Les relations collectives du travail : les institutions représentatives du personnel et les syndicats, la négociation et la convention collective.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.2.2 - Analyse financière (FA)

Nom de l'enseignant : Roger NJIKI

Volume horaire : 24H CM

Description de cours : L'analyse financière a pour objet de collecter et d'interpréter des informations permettant de porter un jugement sur la situation économique et financière de l'entreprise et son évolution. Au terme de ce cours, l'étudiant aurait appris à analyser la situation financière de l'entreprise, à apporter un diagnostic et à détecter les points forts et les points faibles de celle-ci. Avant d'accorder un prêt à une entreprise, le banquier examine les comptes annuels (compte de résultat et bilan) et utilise plusieurs critères pour prendre sa décision. Les éléments tirés de ces documents sont retraités afin d'établir un profil type et une image de l'entreprise qui soit la plus proche possible de la réalité économique. Ces calculs sont généralement effectués sur les trois derniers exercices afin de dégager les tendances probables pour les années à venir. Pour mener à bien son étude, le banquier ou l'analyste financier après avoir collecté les données sur le secteur d'activité, la concurrence, les données financières (comptes annuels des années antérieures) procèdera à l'analyse de l'activité et de la rentabilité.

Le compte de résultat fournit de nombreuses informations concernant l'activité de l'entreprise : bénéfice ou perte. Toutefois, pour un analyste financier, cette approche est insuffisante et doit être complétée par une analyse plus poussée de la formation du résultat. Celui-ci est ainsi décomposé en plusieurs soldes intermédiaires de gestion (SIG). Ces différents soldes sont complétés par l'étude de la capacité d'autofinancement (CAF) qui reflète la trésorerie potentielle dégagée par l'activité de l'entreprise (montant disponible pour l'entreprise pour investir) et par les ratios de rentabilité économique et financière.

L'analyse de l'équilibre financier. Comme pour le compte de résultat, le banquier ou les analystes financiers procèdent à des regroupements pour analyser le bilan (après retraitements) et obtenir le bilan fonctionnel qui présente les différentes fonctions de l'entreprise, le bilan financier ou patrimonial qui permet de présenter l'entreprise sous l'angle exigibilité-liquidité. Ces différents bilans permettent ainsi d'étudier la structure financière de l'entreprise, son équilibre financier à travers les notions de fonds de roulement net global (FRNG), besoin en fonds de roulement (BFR) et trésorerie.

L'étude s'achève avec le calcul des ratios car l'analyse de la structure financière de l'entreprise a pour but d'apprécier la solidité de celle-ci, c'est-à-dire sa capacité à résister face à des difficultés économiques et aux crises. Le principal risque étudié est le risque d'insolvabilité et de faillite, c'est-à-dire l'incapacité pour l'entreprise à rembourser ses dettes à leur échéance. Divers ratios sont utilisés par les banquiers et analystes financiers pour se prononcer sur la viabilité, la solvabilité et la solidité financière de l'entreprise : ratios de structure financière, ratio de rentabilité, ratio de liquidité et ratios de gestion. Cette démarche du diagnostic permet de dégager les points forts et les points faibles de l'entreprise et la prise de décisions en fonction de la situation.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.2.3 - Marketing stratégique (FA)

Nom de l'enseignant : David PINTO

Volume horaire hebdomadaire : 24H CM

Description de cours : Le cours magistral vous donnera les bases du marketing stratégique en reprenant les notions fondamentales telles que la place du marketing dans l'entreprise, le comportement du consommateur et les études de marché. Les TD permettront d'approfondir ces notions fondamentales à travers l'application de

cas d'entreprise concrets. Cet ensemble donne une vision synthétique et structurée des activités marketing créatrices de valeur pour l'entreprise.

Bibliographie : Kotler, Keller, Manceau (2015), Marketing management, 15e édition, Pearson

Tableau complet : <https://ilsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 5.3 - Comprendre les dynamiques socio-économiques (FA)

ECUE 5.3.1 - Acteurs économiques et sociaux des mondes anglophones (FA)

Nom de l'enseignant : QUOC DUNG DANG

Volume horaire : 11H CM + 12H TD

Objectifs

- Développer les connaissances théoriques et empiriques dans le champ de l'économie politique de la Grande-Bretagne.
- Développer la capacité de réflexion analytique et l'aisance à l'oral et à l'écrit.
- Comprendre les transformations contemporaines de l'économie politique et de la société britanniques à travers l'analyse de phénomènes et d'études de cas.

Programme

Le cours, dispensé sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD), s'intéresse au rôle et aux interactions entre différentes catégories d'acteurs de l'économie britannique contemporaine. Postulant l'encastrement du marché dans la société (théorisé par Karl Polanyi), il s'agit de comprendre comment le marché est construit et co-construit à travers diverses formes d'interactions (coopération, conflits) entre les acteurs des secteurs publics, privés et associatifs.

Une attention particulière sera portée à l'analyse des acteurs, de leurs intérêts, de leurs stratégies et de leurs interactions afin de comprendre les transformations économiques et sociales de la Grande-Bretagne contemporaine.

Les séances abordent plusieurs grandes transformations de l'économie politique britannique contemporaine, parmi lesquelles la dérégulation, les mutations du travail et de l'emploi, la responsabilité sociale des entreprises, les mutations du logement, la régénération urbaine, la mondialisation financière ou encore les conséquences économiques et sociales du Brexit. Ces questions seront étudiées à partir d'études de cas britanniques contemporaines afin d'analyser le rôle des pouvoirs publics, des entreprises, des collectivités territoriales, des syndicats, des ONG et des organisations de la société civile.

Modalités d'apprentissage

Ces problématiques seront abordées en CM à travers des apports théoriques et des études de cas, puis approfondies en TD par des exercices variés requérant une participation active des étudiants à l'oral et à l'écrit (analyse et commentaire de documents, études de cas, débats, jeux de rôles, quiz, etc.). La bibliographie et les supports de cours seront communiqués via le site Eprel.

Tableau complet : <https://ilsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.3.2 - Acteurs économiques et sociaux des mondes hispanophones (FA)

Nom de l'enseignant : Sabrina GRILLO

Volume horaire hebdomadaire : 11H CM + 12H TD

Description de cours :

Ce cours propose une analyse multidimensionnelle de l'Espagne contemporaine à destination des étudiants en gestion et sciences sociales. Il articule trois axes complémentaires : les structures politiques et territoriales du pays, les dynamiques du monde du travail et des organisations, et les transformations économiques depuis l'intégration européenne. Le cours visera à identifier et analyser la manière dont l'interdépendance entre les acteurs économiques et sociaux de l'Espagne contemporaine caractérise et définit la trajectoire économique et politique du pays. Seront abordés des thématiques telles que : la géographie institutionnelle ; les cultures managériales ; le modèle productif ; la création d'entreprise ; la responsabilité sociale ; l'intégration européenne ; la situation des entreprises espagnoles ; leur positionnement sur le marché. En TD, Le cours prendra la forme de travaux dirigés et les différents problématiques seront abordés par le biais d'activités qui nécessiteront la participation active des étudiants à l'écrit et à l'oral. L'objectif est de former des professionnels capables d'agir efficacement dans le contexte espagnol.

La bibliographie et les supports de cours seront communiqués via le site Eprel.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.3.3 - Transport et logistique à l'international (FA)

Nom de l'enseignant : Véronique GUILLOUX

Volume horaire : 22H CM

Description de cours : Le cours présente les acteurs du transport et de la logistique à l'international ainsi que la gestion des flux informationnels et des flux physiques. Plus précisément, le cours aborde l'intégration dans la chaîne logistique avec les systèmes d'information inter/intra organisationnels et les SI fonctionnant dans les ports et les aéroports (type cargo Community System). Le module porte également sur le transport de marchandises par modes maritime, aérien, ou routier avec les documents nécessaires pour le traitement d'une opération d'import-export (Document commerciaux, Documents liés à la forme du paiement type CREDOC, police d'assurance) ainsi que les cotations avec les INCOTERMS.

Des sujets d'actualité sont également abordés avec des exemples d'entreprise.

Bibliographie :

Dunod. Reix R. et al. (2023), *Systèmes d'information et management*, Vuibert.

Lyonnet B. et al. (2015), *La Logistique*

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.3.4 - Economie internationale (FA)

Nom de l'enseignant : Quentin COUX

Volume horaire : 24H CM

Programme :

Ce cours vise à comprendre les grandes évolutions du commerce international en introduisant les concepts essentiels et les différentes théories qui permettent d'analyser la dynamique des échanges internationaux. Il est organisé en quatre chapitres.

Le premier chapitre retrace l'histoire du commerce international, du 19^e siècle à aujourd'hui. Il met en lumière les grandes phases de mondialisation et les crises majeures qui ont façonné l'évolution des flux commerciaux. Il analyse également les facteurs économiques, politiques et technologiques sous-jacents à ces transformations.

Le deuxième chapitre aborde les déterminants et la régulation du commerce international. Il présente les principaux outils de régulation (tarifs douaniers, accords commerciaux) et analyse leur mise en œuvre à différentes échelles : nationale, régionale et mondiale.

Le troisième chapitre expose les théories standards du commerce international : la théorie des avantages comparatifs de Ricardo, le modèle Heckscher-Ohlin, la concurrence monopolistique et les économies d'échelle externes. Ces théories permettent d'expliquer les gains liés aux échanges internationaux.

Le quatrième chapitre explore les théories critiques du commerce international, comme la protection des industries naissantes ou l'échange inégal. Ces approches remettent en question les hypothèses des théories standards et soulignent les asymétries de pouvoir entre les pays.

Enfin, ce cours mobilise et approfondit les compétences acquises dans les cours d'économie des années précédentes : l'interprétation de données statistiques, la capacité à lire et restituer l'information économique en français et en anglais, ainsi que l'application des théories économiques à des études de cas.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 5.4 - Se servir des outils linguistiques et méthodologiques (FA)

ECUE 5.4.1 - TICE (FA)

Nom de l'enseignant : Samira FATIH

Volume horaire : 18H TD

Description de cours :

Ce cours permet d'une part de se familiariser avec le logiciel SPHINX et d'autre part de faire le lien avec le cours de Marketing stratégique notamment en ce qui concerne le chapitre « Études de marché ». Il sera donc question de mise en pratique très concrète du logiciel SPHINX à travers des études de cas.

Bibliographie : un tutoriel sera fourni en cours.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.4.3 - TEDS (FA)

Nom de l'enseignant : Elisabeth Vialle

Le cours est en auto-formation sur Eprel.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 : Examen terminal : 100 % écrit.

Session 2 : 100 % écrit.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

Semestre 6 (FA)

UE 6.1 - Interagir en contexte interculturel (FA)

ECUE 6.1.1 - Communication appliquée aux affaires anglais (FA)

Nom de l'enseignant : ROXANA BAUDUIN

Volume horaire : 18h

Description de cours :

Ce cours explore les pratiques de communication en anglais dans les domaines du commerce international, du management, du marketing, de la publicité, de la communication des organisations et de l'entrepreneuriat. À travers des documents authentiques, des études de cas et des mises en situation, il permet de développer les compétences nécessaires pour communiquer avec aisance dans un environnement professionnel international.

L'enseignement porte sur les différentes formes de communication utilisées par les entreprises et les organisations : communication institutionnelle, communication commerciale, stratégie de marque, marketing, communication digitale, relations avec les clients et les partenaires internationaux, négociation et présentation de projets. Une attention particulière est accordée à l'adaptation du discours selon les contextes professionnels, les objectifs de communication et les spécificités culturelles des interlocuteurs.

Fondé sur une approche interactive, ce cours associe analyses de campagnes, simulations professionnelles, jeux de rôle et travaux collaboratifs afin de développer une communication claire, persuasive et interculturelle, en phase avec les enjeux actuels du commerce international et des organisations.

Bibliographie : Tous les documents utilisés en cours se trouvent sur EPREL.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.1.2 - Traduction spécialisée anglais (FA)

Nom de l'enseignant : Camélia LEMAIRE

Volume horaire : 15H TD

Description de cours :

Traduction (version et thème) de documents variés (presse et écrits spécialisés) en lien avec des questions politico-économiques et le monde professionnel dans les aires anglophones. Introduction aux stratégies de traduction différenciées selon les types de texte et les publics visés. Enrichissement lexical et révisions grammaticales.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.1.3 - Communication appliquée aux affaires espagnol (FA)

Nom de l'enseignant : Ignacio COLLADO

Volume horaire : 15H TD

Description de cours :

Objectifs : approfondissement et perfectionnement de l'expression orale et auditive, au travers de situations de type professionnel nécessitant l'emploi de la langue des affaires. Acquisition des stratégies marketing,

ressources humaines, entretiens professionnels, situations commerciales diverses dans une perspective de négociation.

Méthodes : expression orale avec mises en situation grâce à des jeux de rôle, compréhension de l'oral et de l'écrit à partir de documents authentiques. L'expression écrite sera travaillée à partir des documents authentiques de la communication interne et externe en entreprise.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.1.4 - Traduction de spécialité espagnol (FA)

Nom de l'enseignant : Nadia DUCHENE

Volume horaire : 15H TD

Description de cours :

Objectifs

Ce cours a pour objectif principal d'initier les étudiants à la traduction dans des domaines spécialisés, notamment économiques, commerciaux et institutionnels relevant du monde professionnel dans les aires hispanophones. Il vise à l'enrichissement du niveau linguistique appliqué à des domaines de spécialité, l'affinement de la compétence textuelle, l'analyse et l'exploitation des stratégies permettant de produire des écrits conformes aux conventions textuelles en vigueur. Outre les compétences linguistiques et culturelles, les compétences technologiques seront l'objet d'un intérêt croissant.

Méthode de travail

Traduction dans des domaines spécialisés (thème et version) du texte à domicile par tous les étudiants ;

Traduction à vue ;

Révision, analyse et critique textuelle des traductions ;

Analyse comparative entre les traductions produites par les étudiants et celles générées par l'IA dans le but de stimuler la pensée critique et la capacité à justifier des choix traductologiques ;

Exercices de post-édition de la TA afin de développer la capacité à détecter et corriger les erreurs spécifiques que la TA peut générer ;

Correction collective et commentaires en classe dans une approche contrastive sur les différences stylistiques entre l'espagnol et le français.

La bibliographie et les documents de cours seront mis à disposition sur EPREL.

OUTILS IA

Les outils d'IA générative doivent être utilisés de manière conforme aux attentes du milieu universitaire. Les étudiants devront développer un usage responsable, éthique et critique des IAG dans leur travail académique.

POUR RAPPEL :

Vérifier que l'usage est autorisé dans l'enseignement concerné, les activités spécifiques réalisées. Si l'usage est interdit, s'abstenir.

Respecter les consignes et la limite d'usage autorisée par l'enseignant(e)

Ne pas oublier que les résultats générés par des IAG peuvent être biaisés, incorrects, incomplets ou encore non adaptés.

Éthique, intégrité académique et honnêteté intellectuelle : ne pas utiliser l'IAG pour tricher ni pour se décharger du travail.

Vérifier systématiquement l'existence et la fiabilité des sources citées par l'IAG.

Analyser les biais possibles et adopter un regard critique sur les réponses générées.

Ne pas oublier que chacun est responsable du contenu qu'il/elle choisit d'utiliser.

L'IAG est uniquement un outil d'aide et non le producteur final du travail.

L'étudiant doit développer ses propres compétences d'analyse, de réflexion critique et de rédaction.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 6.2 - Développer des projets internationaux (FA)

ECUE 6.2.1 - Analyse financière (FA)

Nom de l'enseignant : Roger NJIKI

Volume horaire : 15H CM + 15H TD

Description de cours :

Le cours d'analyse financière permet de connaître la situation de l'entreprise afin de fournir des outils d'aide à la prise de décisions au niveau de l'entreprise à court ou à long terme. Au terme de ce cours, l'étudiant serait capable de prendre les décisions financières concernant l'investissement et de financement de cette dernière. Pour se maintenir ou croître, l'entreprise doit investir. La question qui se pose alors est de savoir comment choisir les projets qu'il faut réaliser et ceux à abandonner. Pour cela, il existe des outils (VAN, TIR...) qui vont permettre de mesurer la création de valeur des projets, c'est à-dire leur capacité à dégager suffisamment de trésorerie pour couvrir les montants investis et rémunérer les apporteurs de fonds. Une fois sélectionnés les projets d'investissements à réaliser, se pose la question de leur financement. Les entreprises peuvent le faire grâce aux fonds qu'elles détiennent ou par des apports externes (augmentation de capital, emprunt ou crédit-bail). Il va donc falloir qu'elles soient en mesure de choisir celui qui est le plus adapté au projet, notamment en termes de coût. À l'issue de ce cours, vous serez en mesure :

- D'estimer les différents paramètres financiers d'un projet d'investissement ;
- De calculer les principales mesures de la création de valeur (VAN, TIR...) ;
- De classer différents projets en concurrence.
- D'analyser les différents modes de financement qui existent ;
- De construire un tableau d'amortissement d'emprunt ;
- De recommander un mode de financement.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.2.2 - Marketing et CRM (FA)

Nom de l'enseignant : David PINTO

Volume horaire : 15H CM + 10H TD

Description de cours :

Le cours magistral abordera l'épopée du marketing à travers les décennies pour mieux expliquer la façon dont les marques entretiennent une relation durable et rentable avec leurs consom'acteurs. Les TD permettront d'étudier des stratégies de marques à travers l'application de cas d'entreprise concrets. Nos séances de travail donneront l'occasion aux étudiants de s'adonner à la création d'une marque.

Bibliographie :

- Georges Lewi et Jérôme Lacoëuilhe, *Branding management : la marque, de l'idée à l'action*, Pearson, 2018
- Frédéric Jallat, Eric Stevens, Ed Peelen, Pierre Volle, *Gestion de la relation client. Expérience client, performance relationnelle et hub relationnel*, 5e édition, Pearson, 2018

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.2.3 - Gestion de projets de développement durable (FA)

Nom de l'enseignant : Eva MURINGER

Volume horaire : 15H TD

Description de cours :

Ce cours articule les fondamentaux de la gestion de projet (cadrage, planification, pilotage) avec les enjeux du développement durable et de la RSE. Les étudiants conduisent un mini-projet en groupe intégrant une dimension environnementale ou sociale.

Bibliographie :

L'essentiel de la gestion de projet - R. Aïm (Gualino)

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 6.3 - Comprendre les dynamiques socio-économiques (FA)

ECUE 6.3.1 - Acteurs économiques et sociaux des mondes anglophones (FA)

Nom de l'enseignant : Alice BEJA

Volume horaire : 10H CM + 10H TD

Description de cours : Volume horaire : 10H CM + 10H TD

Description de cours :

Le cours « Acteurs économiques et sociaux des mondes anglophones » au second semestre porte principalement sur les États-Unis. L'objectif est de comprendre le processus de création des entreprises, des Organisations non gouvernementales et de gestion de ces structures aux États-Unis. Le programme comporte une étude socio-économique de l'américaine contemporaine. Les étudiant.e.s recevront un enseignement sur l'économie américaine, les principaux problèmes sociaux du pays ainsi que les interactions entre l'État et les États fédéraux, les entreprises et la société civile. Des concepts comme la responsabilité d'entreprises, le fonctionnement des organisations à but non lucratif 501c3 seront étudiés. Le cours s'organise autour d'un enseignement dynamique comportant des études de texte, de la recherche, de l'enseignement frontal et des études de cas.

Bibliographie : Une brochure est distribuée aux étudiants et des ressources sont disponibles en ligne sur Eprel.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.3.2 - Acteurs économiques et sociaux des mondes hispanophones (FA)

Nom de l'enseignant : Sebastian RAMIREZ

Volume horaire : 10h CM + 10h TD

Description de cours :

Le cours s'intéresse à identifier et à analyser, pour le cas de l'Amérique latine contemporaine, la manière dont l'interdépendance entre ses acteurs économiques et sociaux a caractérisé et défini la trajectoire économique et politique de la région. Pour ce faire, nous nous concentrerons sur les acteurs sociaux et économiques tels que les pouvoirs publics, les organismes pour l'intégration économique et commercial de la région et les entreprises multilatinales », entre autres. Le cours prendra la forme de travaux dirigés et les différentes problématiques seront abordés par le biais d'activités qui nécessiteront la participation active des étudiants à l'écrit et à l'oral.

Bibliographie : La bibliographie et les supports de cours seront communiqués via le site Eprel.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.3.3 - Economie internationale (FA)

Nom de l'enseignant : Pierrick DECHAUX

Volume horaire : 10H CM + 10H TD

Description de cours : Dans la continuité du premier semestre, ce cours vise à approfondir la compréhension des interactions entre les différentes économies. Il se concentre plus spécifiquement sur les aspects monétaires des relations économiques internationales. Il est organisé en 4 parties.

1ère partie : Qu'est-ce que le taux de change ?

Cette première partie introduit à la notion de taux de change à travers sa définition technique mais aussi à travers sa manifestation dans la vie courante. On effectue plusieurs exercices (simples) de calcul, on découvre les différentes formes de taux de change ainsi que le marché sur lequel sont cotées les devises.

2ème partie : Comment les échanges de devises ont-ils évolués dans l'histoire ?

Cette seconde partie fait un focus sur l'histoire monétaire internationale en insistant sur ses liens avec le commerce. On s'intéresse à la naissance des monnaies métalliques et des différentes versions de l'étalon-or. On s'intéresse par ailleurs à la naissance du système bancaire (billets de banque, actions, obligations) de manière à comprendre l'étendue et l'importance du marché des changes dans les économies modernes.

3ème partie : Quelles lois suivent les taux de change ?

Cette troisième partie met en lumière les théories du taux de change. Compte tenu des échanges commerciaux et des échanges financiers entre les différents pays, quels devraient être les taux de change entre les différentes devises ? L'enjeu est de comprendre ici comment on peut anticiper la variation des taux de change en fonction d'autres variables économiques courantes.

4ème partie : Comment apparaissent les crises de change ?

Cette dernière partie s'intéresse à l'apparition des crises de change dans l'histoire. Il s'agit de comprendre quelles sont les conditions qui permettent l'apparition de telles crises ainsi que les décisions publiques qui peuvent endiguer ou aggraver ces crises.

Le cours est structuré autour de nombreux exemples, de questionnaires interactifs et de débats. Il permet d'approfondir la lecture des données économiques et il participe à solidifier la culture économique à l'internationale.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 6.4 - Agir en contexte professionnel (FA)

ECUE 6.4.1 - Rapport d'activité (FA)

- Objectif et mission

Le rapport d'activités en troisième année de Licence L3 LEA FA constitue un élément essentiel de la formation car il permet de montrer l'évolution professionnelle de l'apprenti.e. Le rapport permet à l'apprenti.e d'exposer les missions réalisées dans l'entreprise et d'y présenter ses difficultés et réussites. Le rapport ne doit pas être uniquement descriptif mais doit montrer des capacités d'analyses sur sa pratique professionnelle et sur le management dans l'entreprise d'accueil. Grâce au rapport d'activités, l'apprenti.e montre qu'il est capable de

réflexion sur une problématique actuelle ayant trait au commerce international, à l'administration des structures internationales ou au management en temps de crise : il peut approfondir, voire élargir les connaissances acquises au Département LEA.

Ce rapport d'activités est le résultat d'un vrai travail personnel. L'apprenti devra connaître parfaitement ses compétences et son environnement professionnel. L'apprenti posera un regard distancié et positif sur son parcours professionnel.

- Évaluation

Les apprenti.es reçoivent un dossier qui comprend des documents facilitant l'évaluation et qui sont en annexe à la fin de ce guide. En entreprise, l'apprenti est suivi par un tuteur pédagogique. Le tuteur réalise des visites en entreprise afin de s'assurer que les conditions de travail de l'apprenti.e sont satisfaisantes. L'évaluation est divisée entre le tuteur pédagogique et le maître d'apprentissage. Le tuteur évalue selon les attentes de l'université concernant la forme et le fonds du rapport d'activités. Le maître d'apprentissage évalue la pratique en entreprise. Les fiches d'évaluations en entreprise sont disponibles à la fin du guide.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

Enseignement d'OUVERTURE

Proposés par toutes les facultés de l'UPEC et certains services de l'université (Sports et Culture), les enseignements d'ouverture doivent être choisis en dehors de votre mention ou de votre spécialité et permettent de faire l'apprentissage de compétences transversales pour lesquelles vous avez un intérêt personnel.

Elles sont répertoriées par semestre dans le 'Guide des enseignements d'ouverture', disponible en ligne :

<https://www.u-pec.fr/>

Dans la faculté des LLSH, cet enseignement doit être pris au second semestre de L2 (semestre S4).

Inscriptions

L'inscription aux options d'ouverture s'effectue en ligne sur l'espace numérique de travail E-Campus des étudiants à des dates précises indiquées sur le site Internet de l'UPEC.

NB : la liste des options est limitée. Il est exclu de choisir en option un cours qui n'est pas référencé dans le catalogue.

L2-L3 : PRÉCISIONS SUR LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (INFORMATIQUE APPLIQUÉE – TICE)

Descriptif

Cette ECUE est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en deuxième année. Régime spécifique pour les géographes. L'enseignement vise à compléter la formation initiée en L1. Contrairement à l'ECUE de L1 identique pour tous, les contenus proposés en L2 prennent des orientations différentes selon les enseignants, les groupes de TD ainsi que le régime (général

ou dérogatoire). À choisir dans la mesure des places disponibles et des compatibilités d'emploi du temps parmi les axes suivants :

Axe 1 : Infographie et outils de conception de produits numériques, initiation au web design. (P. DE BRITO)

Axe 2 : Montage audio et vidéo d'un mockumentary

Régime dérogatoire, double licence

Les étudiants inscrits au régime dérogatoire et/ou en double licence doivent obligatoirement contacter l'enseignant référent philippe.de-brito-parente@u-pec.fr le plus tôt possible pendant le semestre.

Modalités d'évaluation

Régime général : au moins 2 évaluations pendant le semestre, ces évaluations ont lieu pendant les TD.

Régime dérogatoire : une épreuve unique, modalités et calendrier définis par le service scolarité et examens.

PRÉCISIONS SUR LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (LANGUES POUR SPÉCIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES – LANSAD)

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : allemand, anglais (non débutant), arabe, espagnol, portugais, italien (niveau B1 minimum, à partir de la L2), le coréen réservé aux étudiants de LEA Sénart et le russe réservé aux étudiants en LEA Créteil (L1, L2, L3).

Inscription au LANSAD

L'inscription ou la réinscription pédagogique au LANSAD est obligatoire quel que soit le régime de l'étudiant (régime général ou régime dérogatoire).

Niveau L1

Depuis la rentrée 2023, les inscriptions en LANSAD pour la L1 sont soumises au passage d'un test de positionnement obligatoire à la rentrée de septembre. Ce test se fait sur la plateforme EPREL (<https://eprel.u-pec.fr/home>).

Il concerne seulement les langues suivantes, niveau non-débutant :

Anglais

Allemand

Espagnol

En quoi consiste le test ?

Le test prendra la forme d'un QCU (questionnaire à choix unique, une seule réponse possible parmi 3 ou 4 possibilités) d'une durée de 20 à 30 minutes selon les langues. Il comprendra 25 questions à faire dans

l'ordre et sans possibilité de retour en arrière après avoir répondu.

Pour les autres langues (arabe, russe, portugais), il n'y a pas de test mais il faudra quand même se rendre sur Eprel pour faire un choix de langue.

Si vous voulez choisir une langue sans l'avoir jamais étudiée avant, il faudra quand même vous rendre sur la page du test. La première question du test visera à savoir si vous avez déjà étudié la langue en question. Par la suite, vous devrez passer au secrétariat pour présenter un justificatif prouvant que vous n'avez jamais étudié la langue en question.

Le passage sur Eprel vaut choix de langue définitif : il ne faut vous rendre sur Eprel (et passer le test) que dans les langues que vous voulez effectivement suivre.

Autres niveaux (L2, L3, Master)

Il n'y a pas de test. L'inscription se fait au niveau immédiatement supérieur à celui de l'année précédente, sauf les redoublants qui repassent le même niveau.

Néo-entrants (L2, L3, Master)

Les étudiants qui arrivent à l'UPEC en L2, L3 ou éventuellement Master sans y avoir effectué leur cursus précédent (= néo-entrants) doivent contacter le responsable LANSAD de leur langue ou leur responsable d'année, afin qu'ils puissent être inscrits dans un groupe.

Pour plus d'informations, consulter la page LANSAD sur le site de l'UFR LLSH : <https://llsh.u-pec.fr/scolarite/lansad>

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; à partir de 3 absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes, 3 absences = 0. Voir le livret Lansad.

PARTIE



SCOLARITÉ

Résultats, progression et diplôme

ÉTUDES ET SCOLARITÉ

Vous trouverez ci-dessous les liens des textes réglementaires relatifs à votre scolarité :

- Règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil : <https://www.u-pec.fr/fr/universite/reglement-interieur-de-l-universite-paris-est-creteil-val-de-marne>
- Règlement des examens : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/reglement-des-examens>
- Règlement des jurys : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/reglement-des-jurys-de-l-upec>
- Bornes universitaires : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/bornes-universitaires>
- Calendriers universitaires : <https://lsh.u-pec.fr/scolarite/calendriers-universitaires>
- Contrôles des connaissances et organisations des enseignements : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/contrôle-des-connaissances-et-organisation-des-enseignements>
- Modalités pédagogiques spéciales concernant les étudiants en situation particulière : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/modalites-pedagogiques-speciales-concernant-les-etudiants-en-situation-particuliere>
- Principes et organisation des UE d'ouverture : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/ue-d-ouverture/principes-et-organisation-des-ue-douverture>

RÉGIME GÉNÉRAL ou Contrôle continu : spécificité de l'UFR des Lettres, Langues et Sciences Humaines :

C'est le régime auquel sont astreints normalement les étudiants. A chaque semestre, l'acquisition des connaissances est appréciée par contrôle continu, contrôle continu intégral et/ou par examen terminal. Il exige :

I - L'assiduité obligatoire aux TD :

À partir de 3 absences non justifiées aux séances TD d'un enseignement, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu. En d'autres termes, 3 absences au TD = 0 au contrôle continu

II - Contrôle continu (CC) ou contrôle continu intégral (CCI) : réalisation d'un certain nombre d'exercices dans chaque UE et/ou ECUE : exposés, devoirs à la maison, devoirs sur table, etc.

Un dossier non rendu ou un exercice non fait dans ce contrôle continu entraînera automatiquement la note 0 à cet exercice.

III - L'examen terminal : participation à l'épreuve organisée par le service des examens après en semaines 13 et 14.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'examen terminal ou de CCI et ce, quel que soit son statut (étudiant en régime général ou étudiant relevant de modalités pédagogiques spéciales), l'étudiant sera noté ABI (absence injustifiée) à l'épreuve, ce qui entraînera une défaillance à l'ECUE (ou l'UE) concerné (noté DEF).

Toute défaillance à l'ECUE entraîne l'invalidation de l'UE concernée mais également du semestre correspondant. Dans ce cas, l'UE et le semestre concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation.

En cas d'absence dont la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, etc.), l'étudiant sera noté « ABJ » (note de 0/20) et non défaillant.

RÉGIME DÉROGATOIRE ou Régime Spécial d'Études (RSE)

Ce statut est ouvert aux étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les femmes enceintes, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants en situation de handicap, des artistes et des sportifs de haut niveau (arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations).

Le bénéfice de modalités pédagogiques spéciales (aménagements des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle, etc..) est accordé par le responsable pédagogique. L'étudiant doit en faire la demande au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique. En particulier, les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité. Le contrat pédagogique stipulant les UE ou ECUE concernés par ce régime doit être établi entre l'étudiant et le responsable pédagogique.

Les étudiants inscrits à ce régime seront le plus souvent évalués durant l'examen terminal ou la dernière épreuve du contrôle continu (voir les modalités propres à chaque ECUE/UE, où d'autres types d'évaluation peuvent être définis).

En cas d'absence à cet examen (voir plus haut : III – régime général).

Les deux modes de contrôle pourront être combinés à l'intérieur d'une UE quand celle-ci comporte plusieurs ECUE.

COMPENSATION DES RESULTATS

Modalités de compensation

Une compensation semestrielle est organisée, pour chaque parcours-type, sur la base de la moyenne des notes obtenues pour les diverses UE du semestre, pondérées par les coefficients de chaque UE alignés sur les crédits correspondant.

Un semestre est validé si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20 et si tout ou partie des UE est supérieur ou égal à 7/20 (moyenne de l'UE). Les UE concernées par cette note seuil sont précisés dans les modalités de contrôle des connaissances spécifiques de la formation.

Pour chaque année de Licence, une compensation annuelle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs (semestres 1 et 2, semestres 3 et 4, semestres 5 et 6).

Un semestre validé par acquisition des UE ou par compensation (semestrielle ou annuelle), confère à l'étudiant 30 ECTS.

Sur le relevé de notes, l'étudiant reste ajourné aux UE non acquises d'un semestre validé par compensation et n'acquiert pas les crédits correspondants

CONDITIONS DU REDOUBLEMENT

L'étudiant bénéficie d'un nombre limité d'inscriptions par cycle. Il est autorisé à effectuer six inscriptions administratives au sein de la même mention de Licence. Une année supplémentaire pourra être accordée à titre exceptionnel par le jury, au regard du parcours de l'étudiant et de sa situation personnelle.

L'obtention de la Licence est obligatoire pour l'inscription en Master 1. Le passage conditionnel entre la licence et le master 1 n'est donc pas autorisé. Voir l'article 5 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master :

« Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master
- soit de l'une des validations prévues aux articles L 613-3-4-5 du code de l'éducation. »

Règles de progression des études et d'obtention des diplômes de licence

Rappel : en fin de cursus, le diplôme est attribué si tous les semestres sont acquis (180 ECTS)

Règle de progression :

Le passage à l'année immédiatement supérieure avec au plus un semestre non validé est autorisé à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3e année si le semestre 1 ou 2 (L1) n'est pas validé). Cependant ce passage peut être conditionné par une moyenne minimum ou un nombre minimum d'ECTS au semestre non validé ; ce seuil doit être précisé dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences spécifiques de la formation concernée. En cas de semestre en dette, il est recommandé de favoriser le semestre inférieur.

I. Réinscription en Licence 1 ou inscription en licence 2

2 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L2.

1 semestre acquis + 20 ECTS de l'autre semestre, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L2.

Aucun semestre acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L2, mais autorisé à se réinscrire en L1.

II. Réinscription en licence 2 ou inscription en licence 3

4 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L3.

3 semestres acquis + 20 ECTS dans le semestre non acquis, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L3.

2 semestres acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L3, mais autorisé à se réinscrire en L2.

N.B. La L1 doit être validée totalement pour une inscription en L3.

III. Réinscription en licence 3 ou inscription en master 1

6 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en M1.

4 ou 5 semestres acquis = AJAP / Ajourné mais autorisé à se réinscrire en L3.

Règles de poursuite d'études en Licence

En licence

Les étudiants et étudiantes n'ayant qu'un semestre de retard, dans lequel sont validés au moins 20 ECTS, sont autorisés à s'inscrire dans l'année suivante, mais doivent rattraper les matières dans lesquelles ils et elles sont ajournés.

Ils et elles doivent en outre avoir validé dans le semestre de retard au moins une UE comportant une note plancher.

AJAP (Ajourné mais autorisé à poursuivre)

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard : à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3e année si le semestre 1 ou 2 non validé), et que vous ayez validé dans ce semestre au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher, vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante. Vous devrez valider prioritairement les UE non acquises du semestre non validé de l'année où vous êtes ajourné.

Les notes plancher, fixées à 7/20, sont signalées dans le tableau récapitulatif des enseignements par un astérisque.

PARTIE

VI

UNIVERSITÉ

Services, ressources et vie universitaire

Services de L'UPEC à connaître

LES BIBLIOTHÈQUES

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou tout autres renseignements en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : www.upec.fr > bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

Les ressources électroniques sont accessibles :

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi (réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)
- en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet de la bibliothèque.

En savoir plus : www.u-pec.fr > bibliothèques

LE SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE (SCUIO-BAIP)

Le SCUIO-BAIP informe et aide l'étudiant pour son orientation tout au long de son cursus universitaire du premier au troisième cycle, et prépare son entrée sur le marché du travail. Le service met à la disposition des étudiants avec l'aide des documentalistes un fonds documentaire sur les secteurs professionnels, les formations à l'échelle nationale et des ordinateurs en libre-service pour consulter les différents sites web des établissements de l'Enseignement supérieur. Il aide à construire son projet professionnel avec l'aide de conseillers d'orientation psychologues (élaboration du curriculum vitae, rédaction de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

Contact :

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant,

Site du Mail des Mèches Rue Poète et Sellier

94000 Créteil Métro : Créteil-Université (ligne 8)

scuio-baip@u-pec.fr, 01 41 78 47 96

En savoir plus : www.u-pec.fr > Étudiant > Orientation

LE SERVICE VIE DE CAMPUS

Niveau Dalle, bâtiment i2

Le Service Vie de Campus de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative.

Les différentes antennes :

- Culture

> 01 45 17 70 65, culture@u-pec.fr

- Vie associative et engagement

> 01 45 17 65 21, association@u-pec.fr

- Emplois étudiants

> 01 45 17 65 20, jobcampus@u-pec.fr

- Logement

> 01 45 17 70 64, logement@u-pec.fr

- Bourses et aides

> 01 45 17 11 51, social@u-pec.fr

- Permanence juridique

> permanencejuridique@u-pec.fr

En savoir plus : www.u-pec.fr >vie-de-campus

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

- Accompagnement des étudiants étrangers hors programme

> +33 (0)182 69 48 56, international@u-pec.fr

- Accompagnement logement des étudiants étrangers en programmes d'échanges

> +33 (0)182 69 48 56, relint@u-pec.fr

MÉDECINE PRÉVENTIVE

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique.

Des médecins assurent la visite médicale obligatoire en 1er cycle (L1 à L3).

Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux : aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports.

Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un médecin pour des ennuis de santé ou autres

Contact

Site Campus centre – Maison de la Santé -

ssu@u-pec.fr, 01 45 17 15 15

Accompagnement des étudiants en situation de handicap

> 01 45 17 13 83, handicap@u-pec.fr

Cellule d'écoute stop-violences contre le harcèlement et les violences sexistes, sexuelles, homophobes, transphobes, racistes et antisémites.

> stop-violences@u-pec.fr

> 01 41 83 42 09

LES SALLES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE

Les étudiants ont accès à des salles informatiques en libre-service sur présentation de leur carte d'étudiant :

Site Campus Centre

Bâtiment T – 3e étage - salles 304, 305, 306, 307, 308

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 19 h 45
- Le samedi de 8 h 00 à 11 h 45

Tél : 01 45 17 65 16

Bâtiment P4 - niveau dalle - salles 38, 42, 44, 47, 51

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 19 h 45
- Le samedi de 8 h 00 à 11 h 45

Tél : 01 45 17 18 57

CAMPUS MAIL DES MECHES

Bâtiment de Sciences économiques et de gestion – 2e étage - salles 204 et 205

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 45
- Fermeture le samedi

Tél : 01 41 78 46 29

Site de l'IUT Sénart

Bâtiment FU1 (rez-de-chaussée) : porte 005

Du lundi au vendredi (pour l'ensemble du site) : 13 h – 18 h

Vocabulaire en usage

AGREGATION : Concours de recrutement de l'enseignement secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

CAPES : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare à bac +3, au cours d'un master MEEF (voir à Master) : épreuves d'admissibilité et d'admission à la fin du M1 et titularisation à la fin du M2, sous réserve de l'obtention du master complet.

CAPLP : Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel

CVEC : Contribution de Vie Etudiante et de Campus : contribution financière obligatoire, instituée par la loi "Orientation et réussite des étudiants", due par les étudiants et collectée par les Crous. Elle permet de financer des projets variés liés à la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie et d'étude.

CRPE : Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

CM : Cours magistral : cours sous forme de conférence, dispensé devant un public important, parfois en amphithéâtre.

DEUG : Diplôme d'Études Universitaires Générales (diplôme intermédiaire délivré à l'issue du semestre 4), délivré sur demande.

DST : « Devoir sur table ». Exercice écrit du contrôle des connaissances effectué sous le contrôle d'un enseignant ou d'un surveillant (par opposition au 'devoir maison').

ECTS : European Credit Transfer System : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

ECUE : Élément constitutif d'une unité d'enseignement (UE) = matière.

FA : L'alternance est un système de formation fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. L'alternance permet de concilier travail en entreprise et formation à l'université

Enseignements d'ouverture : ces enseignements sont proposés par l'ensemble des Facultés de l'UPEC et consultables dans le livret spécifique appelé « Catalogue des enseignements d'ouverture » disponible en ligne sur le site de l'UPEC : <http://www.u-pec.fr/>

FC : Formation continue : La formation continue est un processus d'apprentissage qui permet d'acquérir des compétences tout au long de sa vie professionnelle. Elle s'adresse principalement aux individus ayant fini ou interrompu leurs études et ayant déjà mis un pied dans la vie active.

FI : Formation Initiale : La formation initiale correspond au cursus scolaire classique.

FSDIE : Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes. L'Université a la possibilité de rémunérer des étudiants pour des tâches administratives. Se renseigner auprès du service Stages-Emplois (Vie et culture de l'étudiant).

IA : Inscription Administrative / IP : Inscription Pédagogique

INSPÉ : Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation qui participent à la gestion pédagogique et administrative des masters MEEF.

LAS : Licences option Santé ou Licences Accès Santé

Master : correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

Masters MEEF : Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation. Ces masters préparent aux concours de l'enseignement primaire et secondaire, en LCE, Lettres, Histoire-Géographie à la Faculté des LLSH.

Options « Faculté » : options proposées dans les domaines arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales par les dix départements de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences humaines. Les descriptifs des cours sont disponibles et rassemblés dans le « livret des options Faculté » sur le site Internet de la Faculté : <http://lettres-sh.u-pec.fr/>

Parcours : Ensemble cohérent d'unités d'enseignement capitalisables et transférables. Une mention ou spécialité de licence peut comprendre plusieurs parcours. Ils peuvent être à vocation générale, appliquée ou professionnelle.

TD Travaux dirigés : cours par petit groupe, pendant lequel la participation active des étudiants est requise.

Thèse de doctorat : Se prépare en 3 ou 4 ans après le master 2 recherche. L'inscription « en thèse » est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une université.

UE : Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE.

UFR : Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience - permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valoir ses expériences personnelles et/ou professionnelles. En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

VAP : Validation des Acquis Professionnels - permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir des expériences professionnelles dans le but de reprendre des études et candidater à une formation. En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

DANS QUELLE SALLE EST MON COURS ?

1

Entrez votre identifiant court et votre mot de passe.

Pour les personnels : prenom.nom

Pour les étudiants : numéro du code barre de votre carte d'étudiant

Pour les externes : e2XXXXXXX ou extXXXXX

Identifiant court

Mot de passe :

SE CONNECTER

JE ME CONNECTE

identifiant & mot de passe étudiant

2

LISTE DES RESSOURCES

Groupes

- 900 - DIFPRO
- 900 - Groupes Services centraux et d
- 900 - MIEE
- 900 - OSU-EFLUVE
- 900 - PATRIMOINE
- 901 - UFR DROIT
- 902 - UFR LETTRES CC

Enseignements 1er Semestre

JE SÉLECTIONNE LE BON DOSSIER

en cliquant sur les flèches
groupe > UFR lettres CC
> Enseignements 1er semestre

3

CALENDRIER

Semaine

SEPTEMBRE 2025

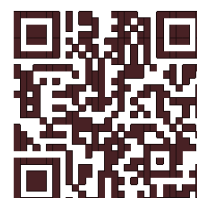
L	M	M	J	V	S	D
25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	1	2	3	4	5

Aujourd'hui

JE VÉRIFIE LE JOUR ET LA SEMAINE

En sélectionnant votre jour
dans l'agenda

mon-edt.u-pec.fr/direct



OÙ SE TROUVE MA SALLE ?

CAMPUS CENTRE (CC)

Salle **i3-218**

i = Bâtiment i
i3 = couloir i3 (jaune)

2 = 2ème étage
218 = numéro de salle

Salle **P2-019**

P = Bâtiment P
P2 = couloir P2

019 = numéro de salle

MAIL DES MÈCHES

Salle **ML-201**

ML = Bâtiment MLRI

2 = 2ème étage
201 = numéro de salle

Salle **eco-303**

eco = Bâtiment FSEG

3 = 3ème étage
303 = numéro de salle

Plan

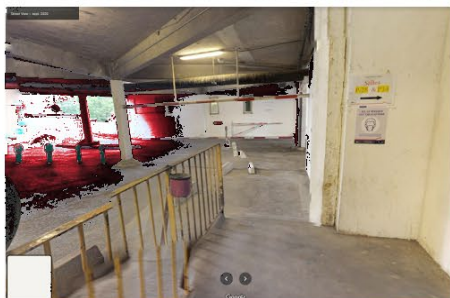


LES SALLES CACHÉES

Salle i1-P28
Salle i1-P34

Bâtiment i
Niveau parking

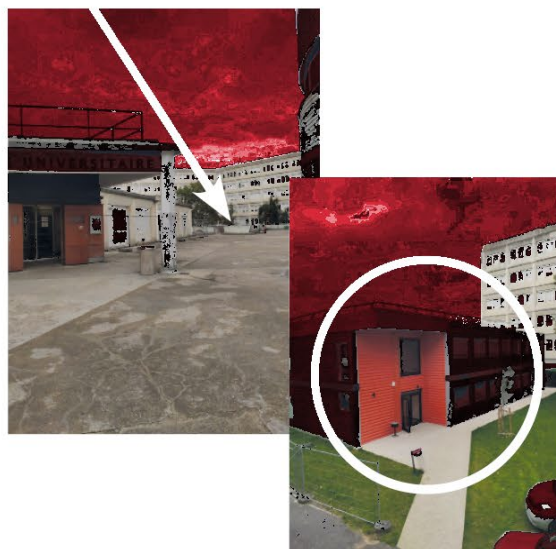
Accès des salles
par les escaliers du bâtiment i
et par le parking couvert de l'Upec
Fléchage des salles niveau parking



Salle BM-006
Salle BM-102

à côté du bâtiment P
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers face bâtiment P
après la BU



Salle pf901
à pf904

Face au bâtiment P
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers du bâtiment i
et par le parking couvert de l'Upec



SECRÉTARIAT DE LEA

Campus mail des mèches, Bâtiment MLRI
rdc, bureau 11

01 82 69 48 67

sec.lea.creteil-llsh@u-pec.fr



*Scannez
pour envoyez un mail*

SECRÉTARIAT DE LEA EN ALTERNANCE

Campus mail des mèches, Bâtiment MLRI
rdc, bureau 11

01 82 69 48 66

alternance-llsh@u-pec.fr

*Scannez
pour envoyez un mail*





llsh.u-pec.fr

Université Paris-Est Créteil
61 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil cedex
Métro 8 : Créteil Université